

Profil de baignade

Plages Centrale et Nord, Commune de Vieux-Boucau



Présentation de la commune

Commune	Vieux-Boucau
Département	Landes
Région	Aquitaine
Superficie de la commune	4,3 km ²
Nombre d'habitants sur la commune	1 634 habitants
Densité de population	384,5
Latitude	43° 47' 10" Nord
Longitude	1° 24' 0" Ouest
Altitude	3 m
Nom de la plage	Plages Nord et Centrale
Personne responsable des eaux de baignade	Pierre FROUSTEY (Maire)
Date de création de la plage	

Situation de la commune

Le département des Landes

Géologiquement le département des Landes appartient au grand ensemble du Bassin Aquitain. Le substratum calcaire et molassique tertiaire y a été affecté par des mouvements tectoniques. À la fin du Miocène, la sédimentation d'origine détritique (apports pyrénéens) ou océanique atténuera ces différences tectoniques. Après le Miocène, plusieurs processus se succèdent pour constituer les formations appelées globalement « sables des Landes ».

Le département des Landes est partagé par le cours de l'Adour en deux grandes zones naturelles, le plateau landais au nord et la Chalosse au sud. Au nord, s'étend un vaste plateau, qui se prolonge en Gironde et en Lot-et-Garonne, faiblement incliné d'est en ouest et pratiquement plat sur la partie centrale. C'est le domaine des grandes forêts de pin maritime. Au sud, c'est un pays de collines bocagères, à dominante agricole, constituant un lien naturel entre le massif landais, le Pays Basque, le Béarn et l'Armagnac. A l'extrémité sud-est, dans le Tursan, le point culminant du département atteint 227 mètres.

Sur plus de 100 km d'un littoral très rectiligne, s'est édifié un cordon dunaire, barrant l'accès à l'océan des rivières venues des Landes et transformant leurs anciennes embouchures en étangs à la topographie dissymétrique : rectiligne nord-sud à l'ouest contre le front dunaire, allongés en triangle à l'est à l'arrivée des rivières landaises (les berles). Ces étangs communiquent par un système de canaux traversant des marais. La morphologie du cordon dunaire continu est la conséquence de la dynamique éolienne à dominance de vents d'ouest.

Par sa longue façade littorale et son altitude très faible, le département des Landes est entièrement et directement soumis aux influences océaniques qui lui procurent un climat doux et humide.

Vieux-Boucau-les-Bains

Vieux-Boucau-les-Bains est un village français, situé dans le département des Landes et la région d'Aquitaine. Ses habitants sont appelés les Boucalais et les Boucalaises.

La commune s'étend sur 4,3 km² et compte 1 634 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2006. Avec une densité de 384,5 habitants par km², Vieux-Boucau-les-Bains a connu une nette hausse de 18,1% de sa population par rapport à 1999.

Entouré par les communes de Messanges et Soustons, Vieux-Boucau-les-Bains est situé à 29 km au Nord-Ouest de Dax la plus grande ville des environs.

Situé à 3 mètres d'altitude, le village de Vieux-Boucau-les-Bains a pour coordonnées géographiques 43° 47' 10" Nord, 1° 24' 0" Ouest.

Le maire de Vieux-Boucau-les-Bains se nomme monsieur Pierre FROUSTEY.

La plus petite commune du littoral aquitain, avec ses 420 ha de superficie, dénombre 1 400 habitants en hiver et accueille 25 000 touristes en période estivale. Dans les années 30, le tourisme balnéaire se développait. Vieux-Boucau devient "Vieux-Boucau-les-Bains". La mission d'aménagement de la Côte Aquitaine lança en 1970 un vaste programme d'aménagement touristique avec la remise en eau de mer de l'ancien estuaire de l'Adour, constituant le lac marin de Port d'Albret.

Aujourd'hui Vieux-Boucau est une station touristique réputée, offrant de nombreux équipements sportifs et culturels : salle omnisports, terrains de tennis, fronton, arènes, maison des clubs, salle de cinéma, bibliothèque multimédia, boulodrome.

Deux plages océanes, une plage sur le lac, offrent des possibilités de baignade idéales. En soirée, de nombreuses animations peuvent satisfaire les envies de tous, petits et grands.

Contexte météorologique

Présentation du contexte météorologique

(contexte météorologique général, pluviométrie, courants et vents dominants)

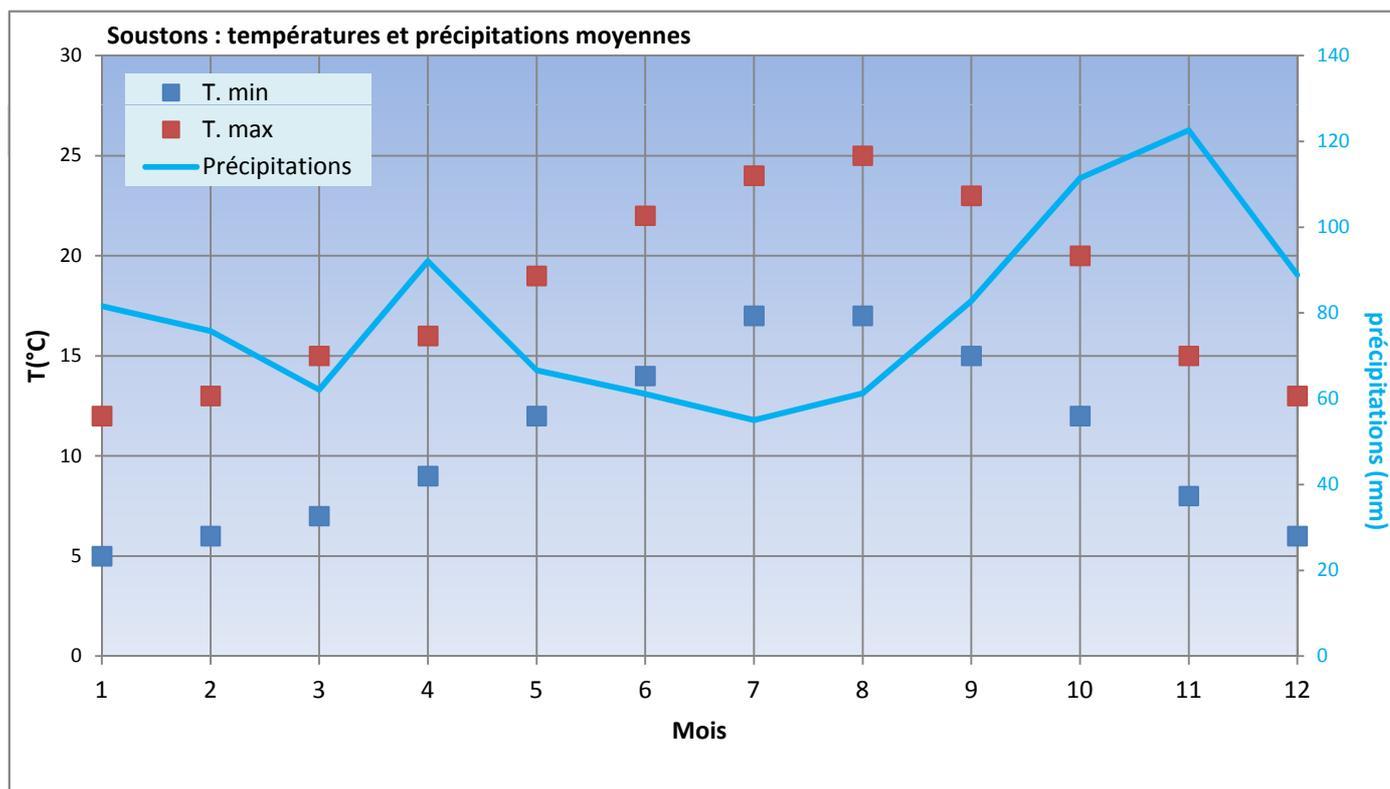
Par sa longue façade littorale et son altitude très faible, le département des Landes est entièrement et directement soumis aux influences océaniques qui lui procurent un climat doux et humide de type « tempéré océanique ». Il se caractérise ainsi globalement par des étés relativement frais et des hivers doux et humides. Les précipitations y sont modérées et se répartissent sur les quatre saisons. La hauteur moyenne interannuelle des précipitations est de l'ordre de 840 mm.

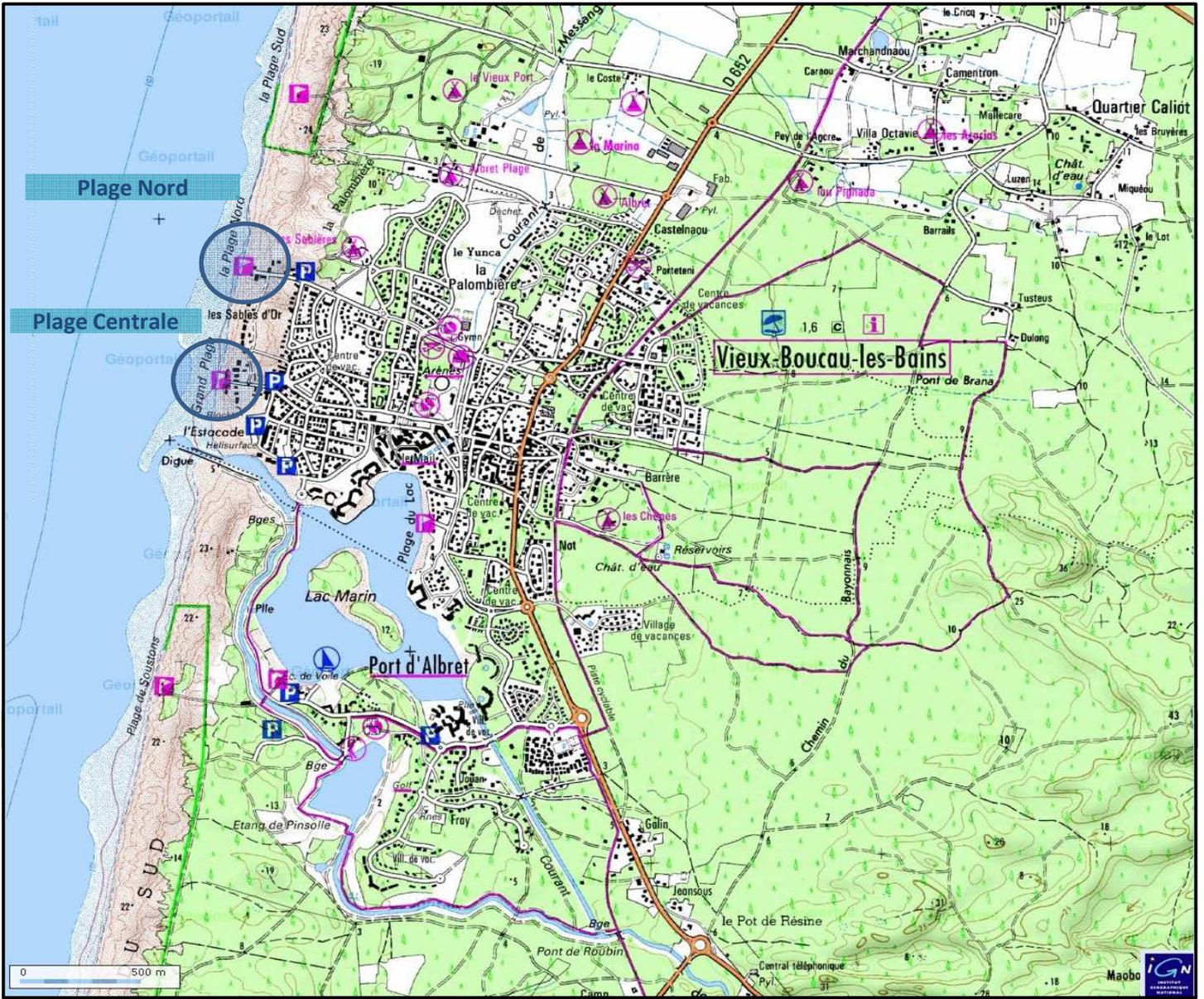
Le département est ventilé par des vents dominants de secteur ouest avec des forces qui s'atténuent en se déplaçant vers l'est. Les vents violents (>100km/h) soufflent 2 à 4 fois par an, généralement d'octobre à mars.

Le littoral est soumis, principalement en automne et hiver, aux fortes houles issues des dépressions véhiculées par le Gulf Stream générant des vagues puissantes, elles-mêmes responsables de la dynamique d'érosion du littoral.

Le climat de Soustons (et par extension celui de Vieux-Boucau) est de type océanique, pluvieux et doux, et dominé par les vents d'ouest. L'influence océanique se caractérise par un hiver doux et un été modérément chaud avec une moyenne des températures en janvier de près de 8 °C et en août de près de 21 °C. Les précipitations sont abondantes avec une moyenne des précipitations annuelles atteignant 1150 mm/an, la pluviométrie étant la plus élevée au printemps et plus encore en automne. Les vents, quelque soit leur vitesse, viennent principalement des secteurs nord-ouest à sud-ouest.

Evolution des précipitations et des températures





Description de la zone de baignade et de son environnement : Plage Nord

Périodes de la saison balnéaire	mi-juin à septembre
Fréquentation journalière moyenne de la baignade	

Longueur de la plage (m)	400 m
Largeur de la plage (m)	70 m
Superficie de la plage (m ²)	30 800 m ²
Pente moyenne et maximale (m)	2%
Délimitation de la zone de baignade	Inscrite entre les drapeaux bleus
Profondeur moyenne et maximale (m)	-

Nature de la plage (vaseuse, marécageuse, sableuse ou rocheuse)	Sableuse
Impact sur la transparence de l'eau	Oui
Nature de la rive (naturelle ou modifiée)	Naturelle
Végétation émergée	Oui
Espèce	
Densité	
Végétation immergée	Oui
Espèce	
Densité	
Description des abords de la plage (occupation du sol)	Les deux plages océanes de Vieux-Boucau sont relativement urbanisée en arrière dune, notamment par des zones résidentielles et le bourg de Vieux-Boucau. Le camping municipal se trouve en arrière-dune de la plage Nord.

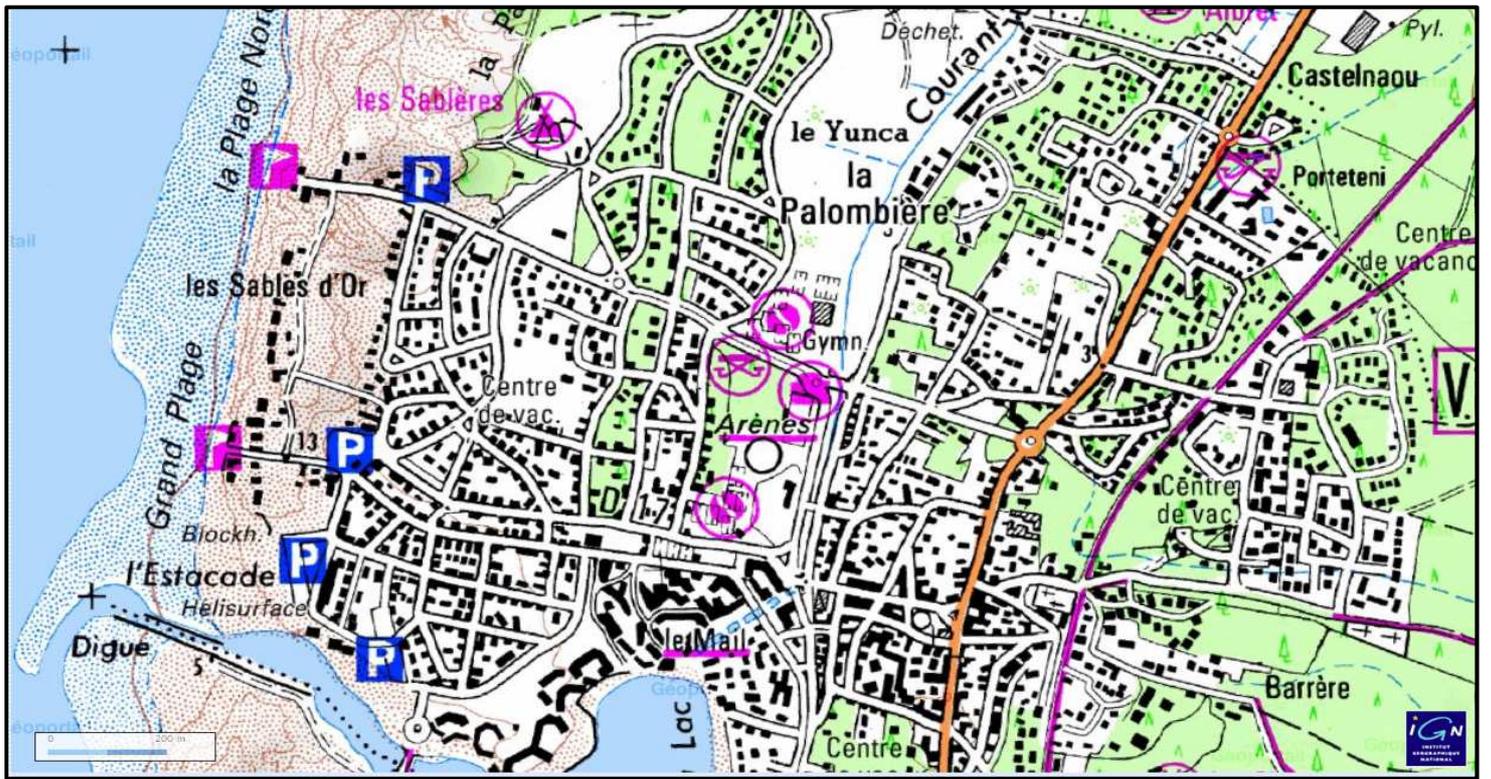
Usage(s) de l'eau de baignade	Baignade, activités nautique, pêche
Sens de circulation de l'eau	Courant majoritairement Nord-Sud

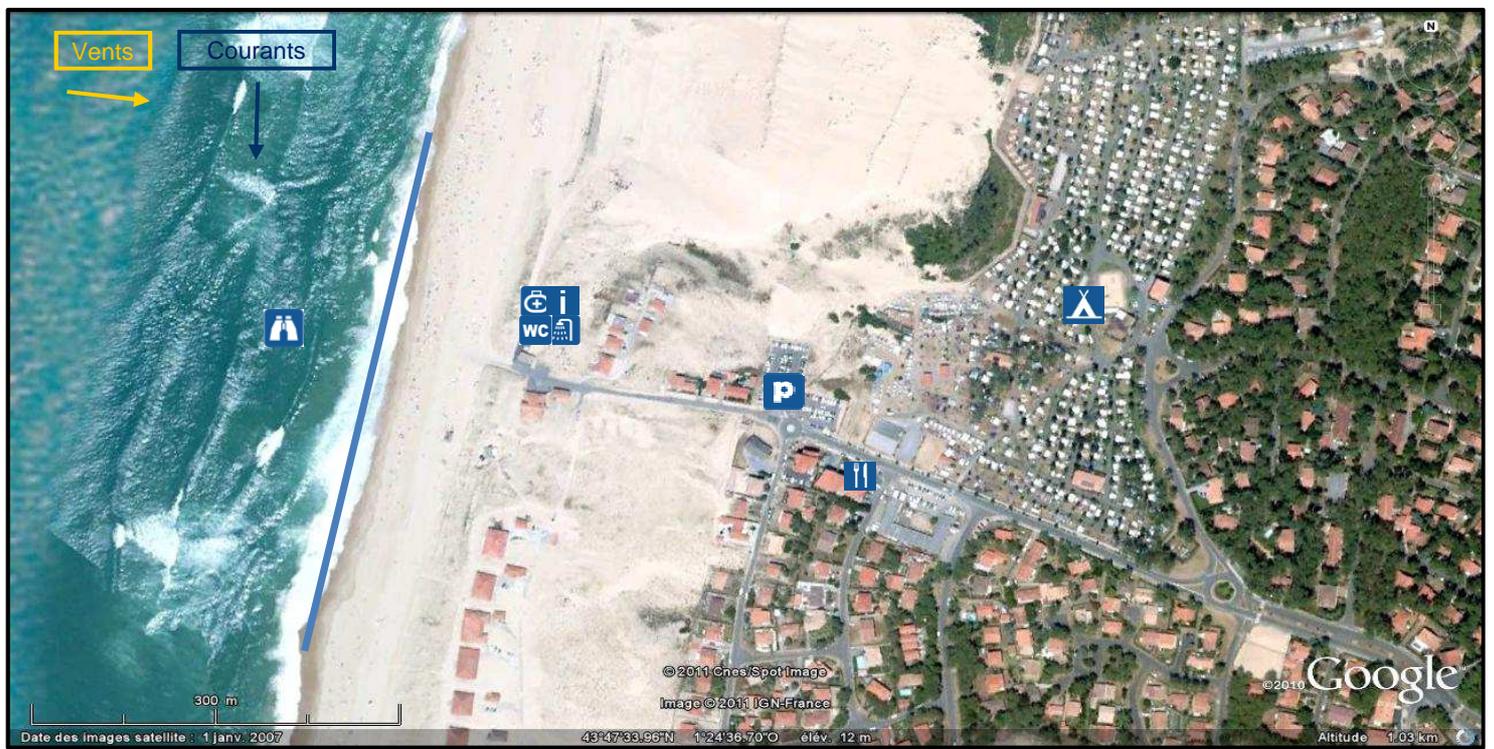
Localisation des points de prélèvements du contrôle sanitaire (ARS)	x = 297 981 y = 1 872 832 <i>Lambert II</i>
--	---

Aménagements et équipements de la plage	Le camping municipal se trouve en arrière-dune. Il ya une école de surf pour ceux qui désirent apprendre ce sport. Le naturisme est tolérance à l'extrémité nord de la plage.
Equipements sanitaires	Oui
Collecte des ordures	Oui
Poste de secours	Oui

Voix d'accès et zones de stationnement (route, parking, chemin pédestre, bateau)	L'accès se fait par une route avec parking.
Problèmes d'accès à la baignade	Non
Accessibilité des animaux	Les animaux sont interdits

Zone d'affichage	Oui au poste de secours
------------------	-------------------------





-  surveillance
-  poste de secours
-  douche
-  toilettes
-  zone d'affichage
-  parking
-  commerces ou restauration
-  accessibilité aux handicapés
-  accessibilité aux animaux
-  animations, activités sportives

Description de la zone de baignade et de son environnement : Plage Centrale

Périodes de la saison balnéaire	Mi-mai à septembre
Fréquentation journalière moyenne de la baignade	

Longueur de la plage (m)	400 m
Largeur de la plage (m)	60 m
Superficie de la plage (m ²)	24 000 m ²
Pente moyenne et maximale (m)	2%
Délimitation de la zone de baignade	Inscrite entre les drapeaux bleus
Profondeur moyenne et maximale (m)	-

Nature de la plage (vaseuse, marécageuse, sableuse ou rocheuse)	Sableuse
Impact sur la transparence de l'eau	Oui
Nature de la rive (naturelle ou modifiée)	Naturelle
Végétation émergée	Oui
Espèce	
Densité	
Végétation immergée	Oui
Espèce	
Densité	
Description des abords de la plage (occupation du sol)	Les deux plages océanes de Vieux-Boucau sont relativement urbanisée en arrière dune, notamment par des zones résidentielles et le bourg de Vieux-Boucau. Le camping municipal se trouve en arrière-dune de la plage Nord.

Usage(s) de l'eau de baignade	Baignade, activités nautique, pêche
Sens de circulation de l'eau	Courant majoritairement Nord-Sud

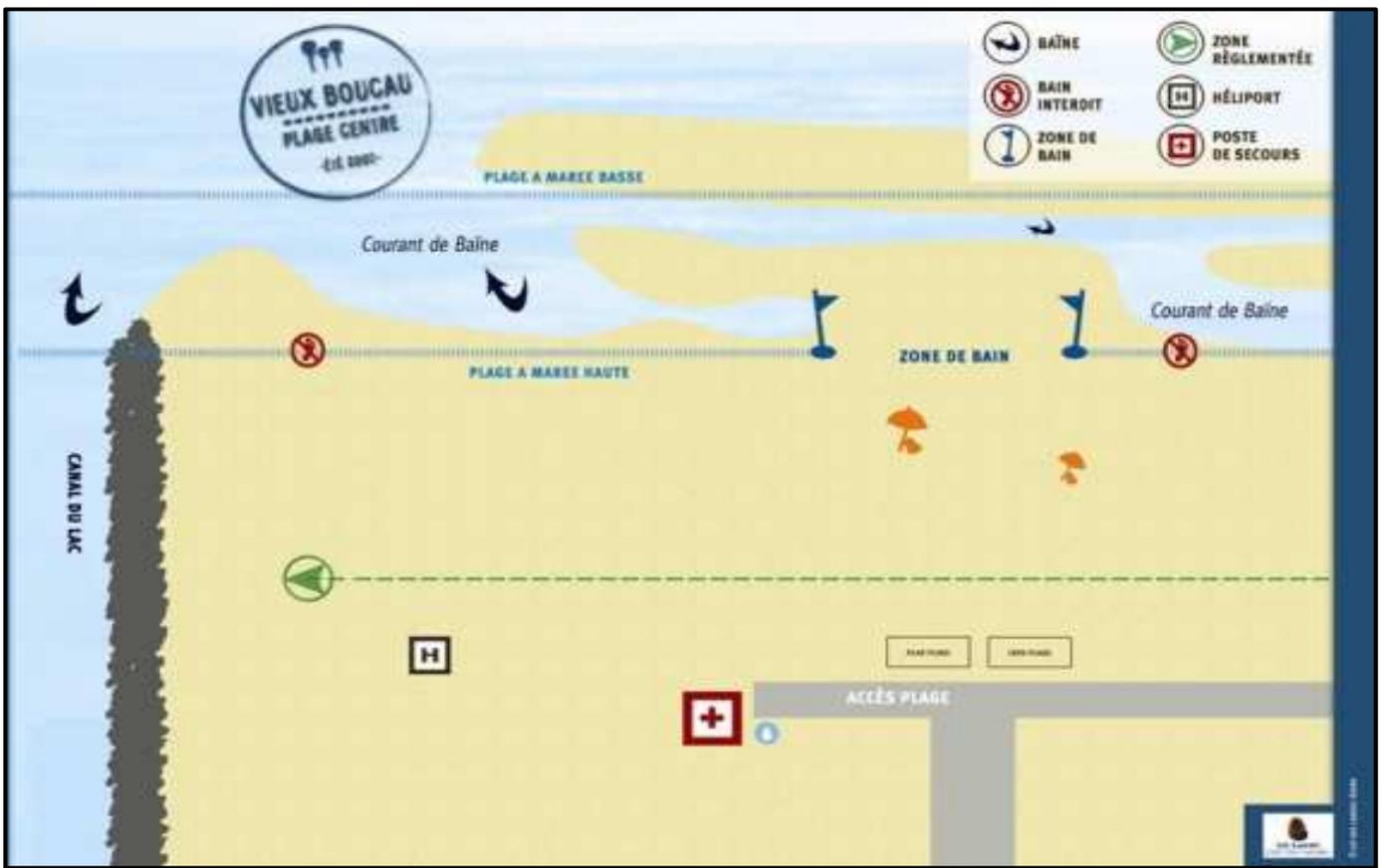
Localisation des points de prélèvements du contrôle sanitaire (ARS)	x = 297858 y = 1872334 <i>Lambert II</i>
--	--

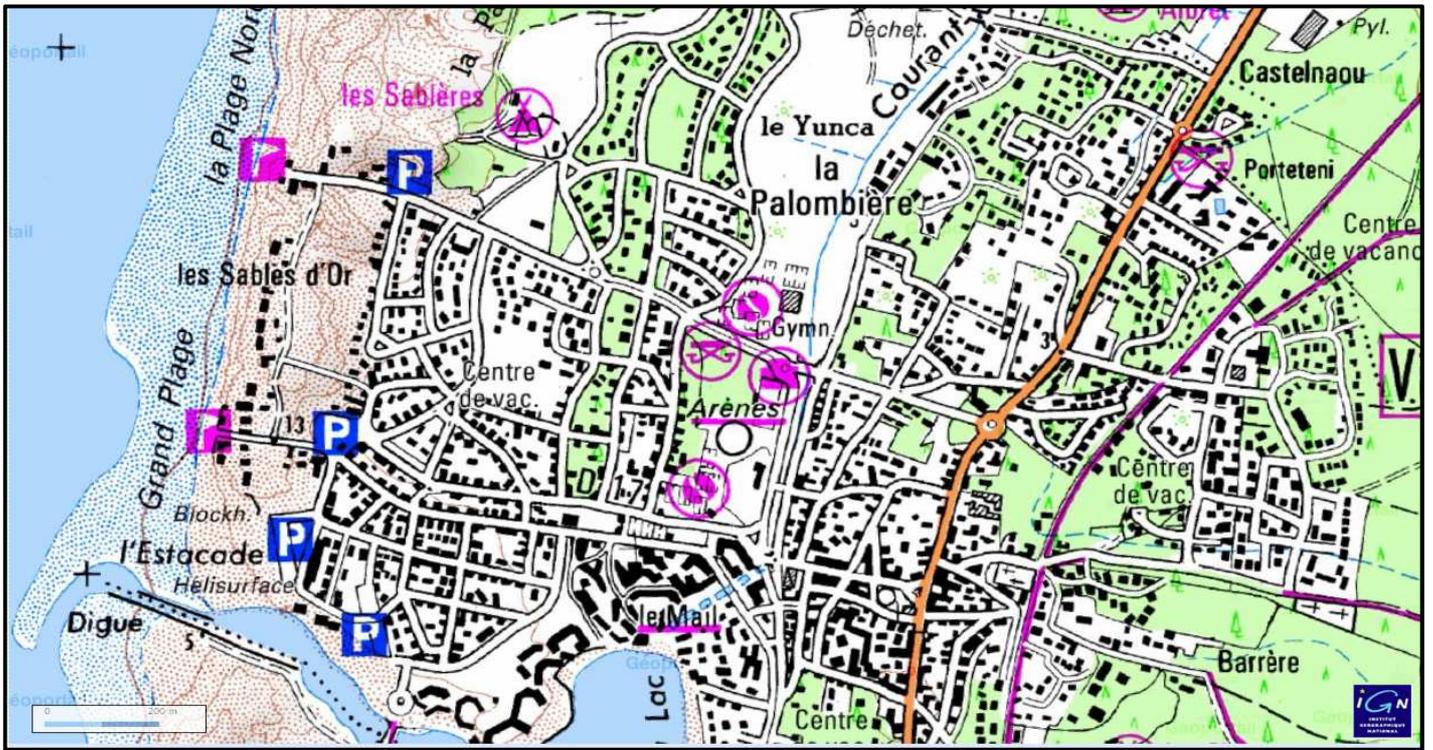
Aménagements et équipements de la plage	Il y a un ensemble de commerces sur la accès goudronné qui mène jusqu'au haut de dune.
Equipements sanitaires	Oui
Collecte des ordures	Oui
Poste de secours	Oui

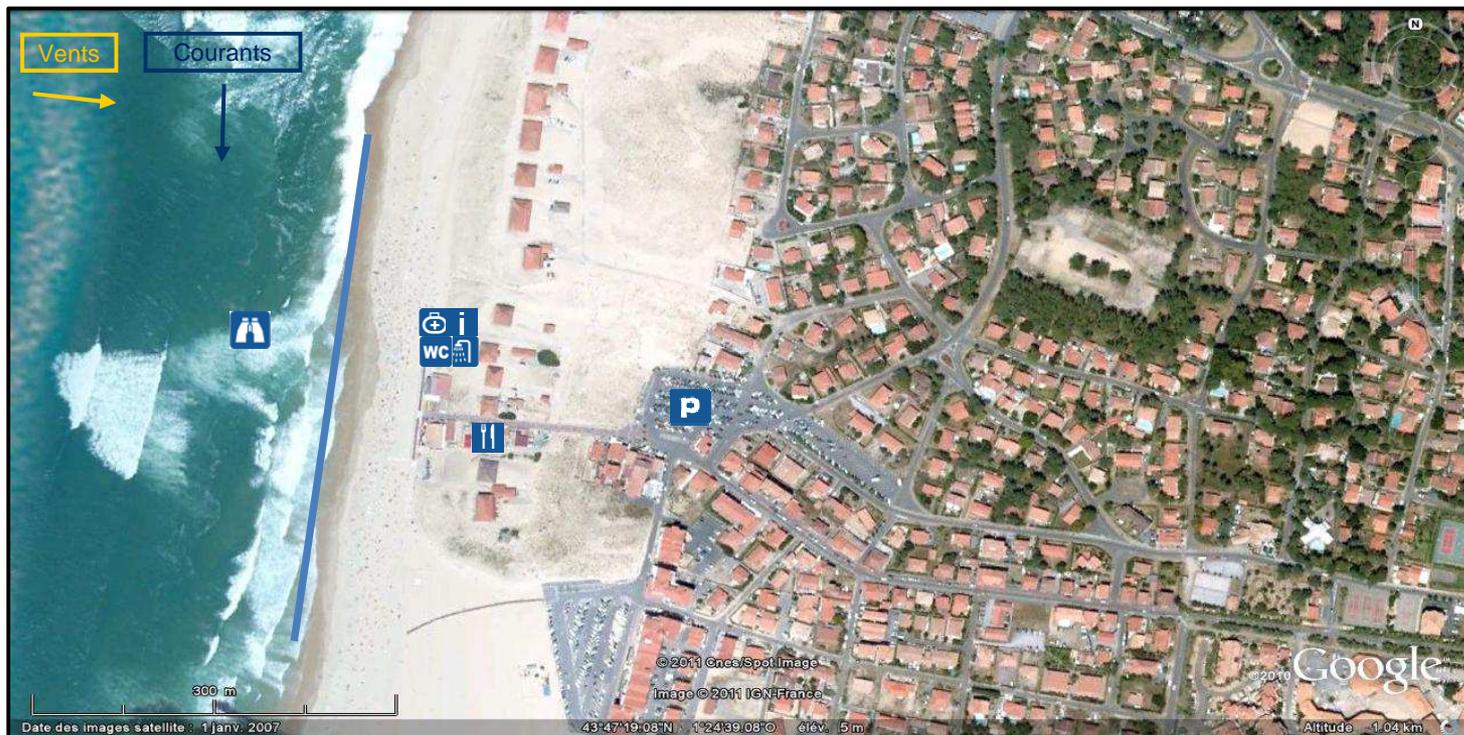
Voix d'accès et zones de stationnement (route, parking, chemin pédestre, bateau)	L'accès se fait par une route avec parking.
Problèmes d'accès à la baignade	Non
Accessibilité des animaux	Interdits

Zone d'affichage	Oui au poste de secours
Accessibilité des animaux	Les animaux sont interdits.

Zone d'affichage	Au poste de secours
------------------	---------------------







-  surveillance
-  poste de secours
-  douche
-  toilettes
-  zone d'affichage
-  parking
-  commerces ou restauration
-  accessibilité aux handicapés
-  accessibilité aux animaux
-  animations, activités sportives

Données sur la qualité de l'eau : Plage Nord

Historique des classements issus du contrôle sanitaire

(D'après l'Agence Régionale de Santé et le site <http://baignades.sante.gouv.fr> rubrique "Qualité de l'eau")

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Classement	A	A	A	A	A

A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité

Simulation selon la nouvelle Directive de 2006.

Classement Directive 2006 (à partir des données des 4 dernières années)			
QUALITE			
EXCELLENTE			

Historique du contrôle sanitaire

Valeurs les plus élevées des dernières années.

Date	EC	Date	EI
21/05/07	177	25/08/08	143
01/08/05	61	21/07/08	77
15/05/06	30	18/08/08	46
Valeur guide	100	Valeur guide	100
Valeur impérative	2000	Valeur impérative	-

Données sur la qualité de l'eau : Plage Centrale

Historique des classements issus du contrôle sanitaire

(D'après l'Agence Régionale de Santé et le site <http://baignades.sante.gouv.fr> rubrique "Qualité de l'eau")

Année	2006	2007	2008	2009	2010
Classement	A	A	A	A	A

A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité

Simulation selon la nouvelle Directive de 2006.

Classement Directive 2006 (à partir des données des 4 dernières années)			
QUALITE			
EXCELLENTE			

Historique du contrôle sanitaire

Valeurs les plus élevées des dernières années.

Date	EC	Date	EI
08/08/05	144	25/08/08	94
21/08/06	126	30/06/08	46
21/05/07	94	11/09/06	30
13/07/10	77		
18/07/05	61		
18/07/05	61		
01/08/05	46		
	46		
	46		
	46		
Valeur guide	100	Valeur guide	100
Valeur impérative	2000	Valeur impérative	-

Historique de la qualité de l'eau

Transparence de l'eau et facteurs qui l'influencent

La Transparence Secchi est > 1.

La nature du substratum et l'écosystème s'y développant sont les facteurs influençant la transparence de l'eau.

Episodes de contamination révélés lors des campagnes d'autocontrôle

Date	EC	Date	EI
16/08/10	75	18/08/10	6131
22/08/08	75	22/07/09	519
21/08/09	63	14/08/09	256
13/08/10	52	06/07/09	81
22/07/09	41	03/07/09	72
18/08/10	40	03/08/09	52
23/08/10	31	03/08/11	41
25/08/08	31	19/08/09	41
20/08/08	30	17/07/09	41
	Seuil AFSSET		Seuil AFSSET
	1000		370

Carnet Sanitaire

Lors de la saison 2010 a été initiée la mise en place d'un carnet sanitaire au poste de secours. Ce document évolutif permet d'assurer un suivi de l'ensemble des éléments de nature à affecter directement ou indirectement la qualité sanitaire de l'eau de baignade. En fin de saison, il alimente le profil de baignade, notamment par une étude comparative de ces informations avec les résultats analytiques du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle.

Si la première année de sa mise en place fut "expérimentale", la tenue quotidienne et rigoureuse du carnet sanitaire sera désormais un point important du suivi sanitaire.

Episodes de formation de dépôts abondants et de mousses

Aucun épisode

Episodes de prolifération d'algues vertes

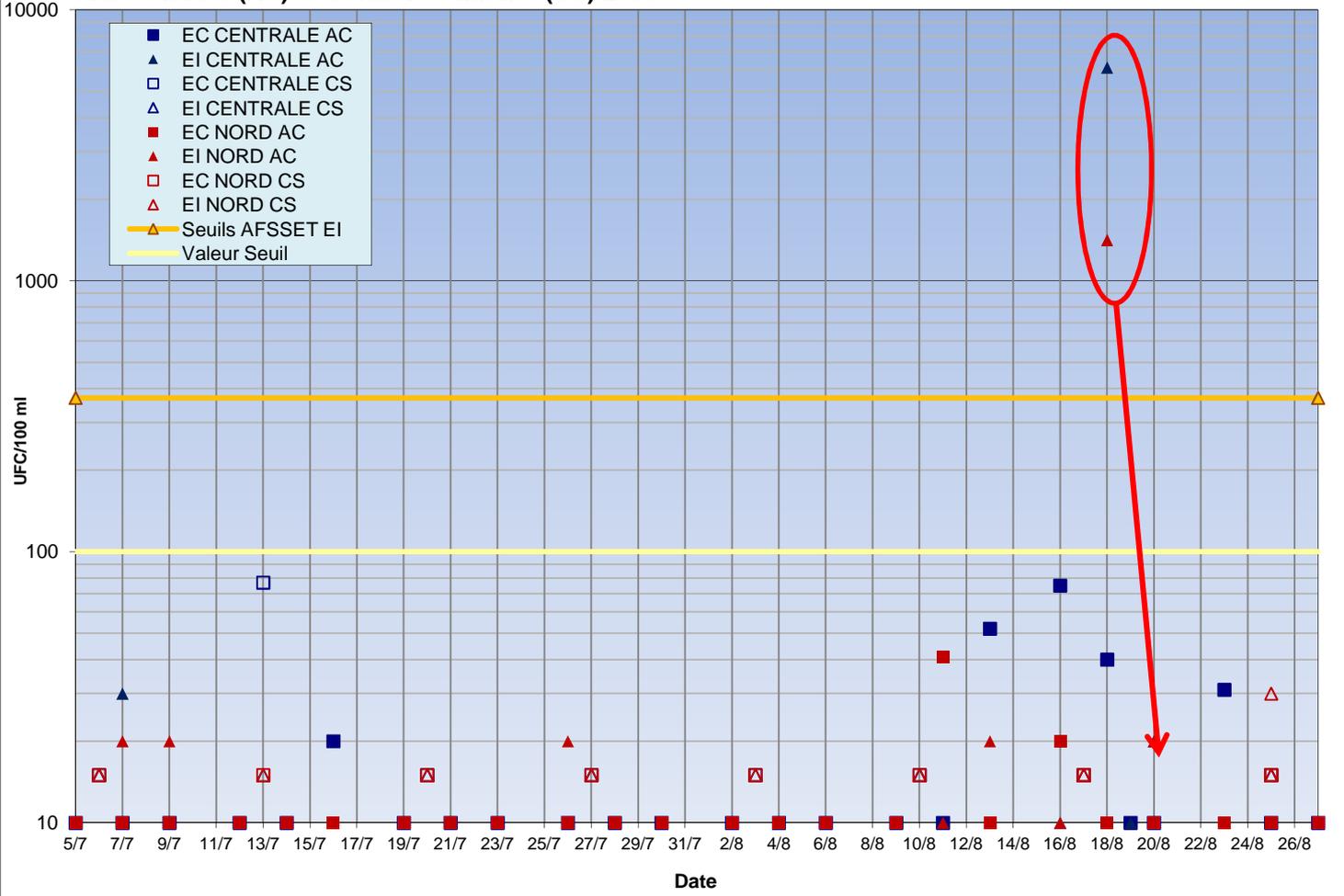
Les cas de dermatites chez les baigneurs

Aucun cas recensé

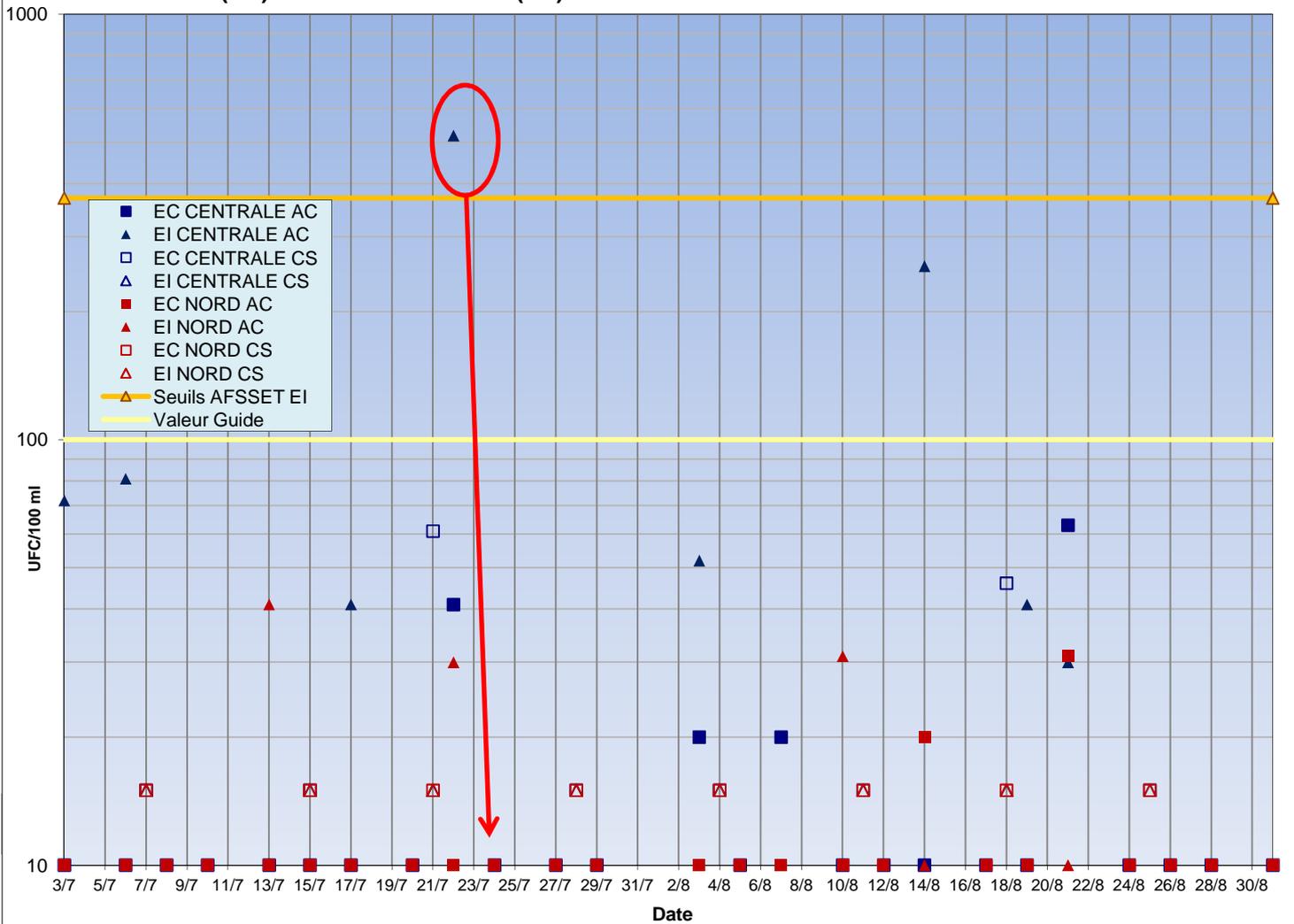
Données sur la qualité des coquillages

Aucune donnée

Autocontrôle (AC) et Contrôle Sanitaire (CS) 2010



Autocontrôle (AC) et Contrôle Sanitaire (CS) 2008



Plage Centrale

Dans le cadre du contrôle sanitaire, depuis 2005, la valeur guide n'a été dépassée que 2 fois. La valeur impérative n'a jamais été dépassée.

En ce qui concerne l'autocontrôle, depuis 2008, les seuils de l'AFSSET ont été dépassés deux fois :

* le 18/08/10 en entérocoques (6131 UFC/100 ml) : 48h après les valeurs étaient redevenues conformes.

* le 14/08/09 en entérocoques (519 UFC/100 ml) : 48h après les valeurs étaient redevenues conformes.

La valeur guide n'a été dépassée qu'une fois.

Plage Nord

Dans le cadre du contrôle sanitaire, depuis 2005, la valeur guide n'a été dépassée qu'une fois. La valeur impérative n'a jamais été atteinte.

En ce qui concerne l'autocontrôle, les seuils de l'AFSSET ont été dépassés 1 fois en entérocoques :

* le 18/08/10 en entérocoques (1414 UFC/100 ml) : 48h après les valeurs étaient redevenues conformes.

La valeur guide a été dépassée une seule fois.

On remarque que deux dépassements ont eu lieu le même jour sur les deux plages, à savoir, le 18/08/10.

Même si le jeu des courants habituel ne va pas dans le sens d'une valeur plus importante au sud qu'au nord, il peut-être émis un lien entre ces deux dépassements, en supposant que la source de pollution se situait au niveau de la Plage Centrale. Les deux plages sont proches, les accès principaux étant distants de 500 m.

Il n'y a pas eu d'épisodes pluvieux les jours précédents le 18/08/10.

Au vu des résultats sur les dernières années, ce pic de pollution semble être accidentel.

A l'échelle des plages alentours, on remarque que ce même 18/08/2010, plusieurs plages ont été plus ou moins touchées par cette pollution. Même s'il est difficile d'interpréter et de généraliser la situation au vu d'une seule série de résultats, certaines remarques peuvent être émises.

La valeur maximale est au niveau de la Plage Centrale de Vieux-Boucau, ce qui laisse présager la proximité de cette plage à la source de pollution concernée : sortie du courant de soustons ou plage centrale.

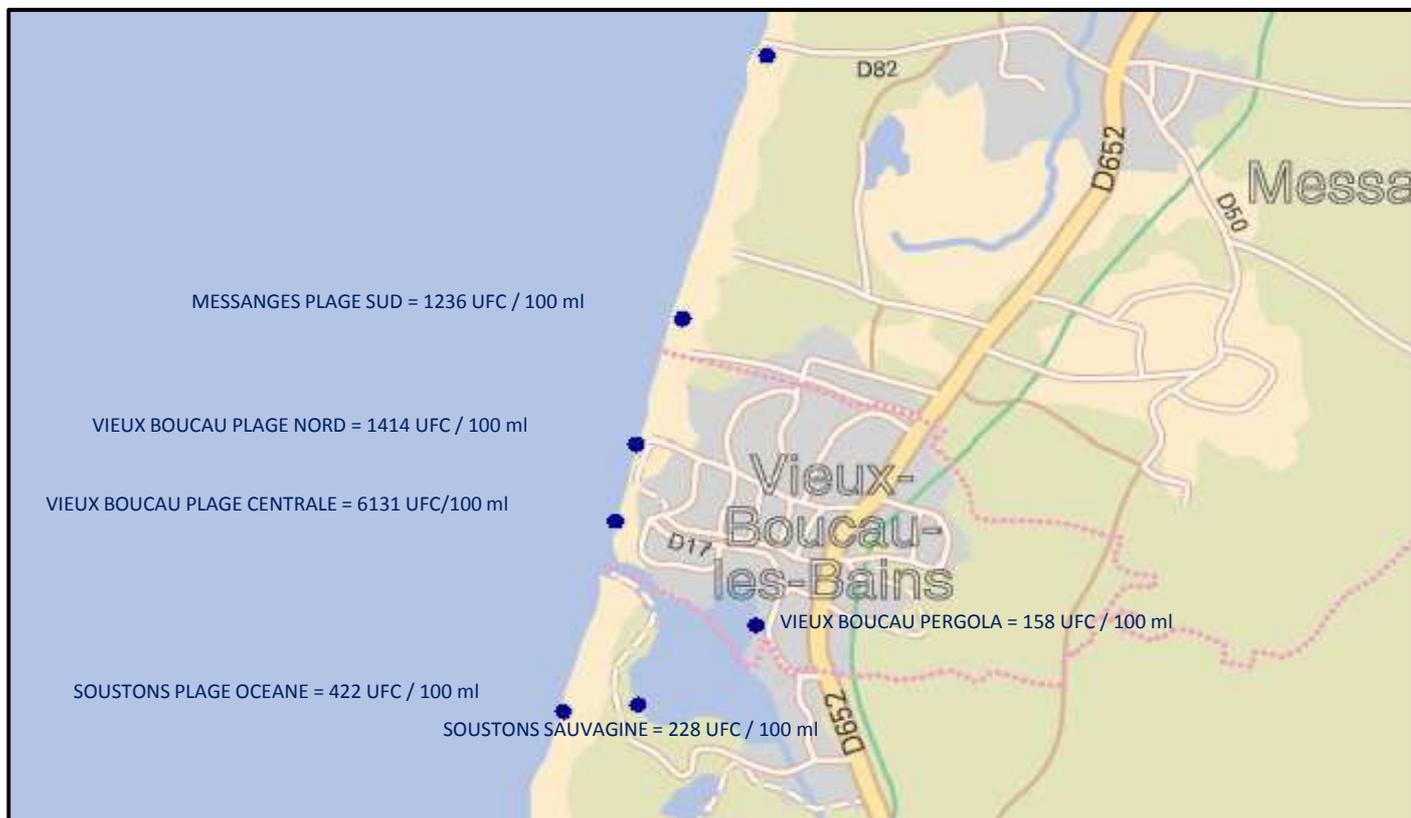
Les plages plus au nord ont des valeurs plus élevées que celles du sud, malgré un sens du courant généralement opposé (le vent était de sud-ouest). On semble ainsi observer un phénomène de dilution vers le nord.

Quoiqu'il en soit, et sans pouvoir émettre d'hypothèse précise, cet événement montre la sensibilité de ces plages à une pollution locale, ce qui doit être pris en compte dans l'élaboration de mesures de gestion.

Ci-après quelques résultats des communes alentours le 18/08/2010

Commune	Lieux	ECOLI	ENTEROCOQUES	H (plv)
VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS	PLAGE NORD	10	1414	06:57
VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS	PLAGE CENTRALE	40	6131	07:08
VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS	PLAGE PERGOLA	10	158	07:16
SOUSTONS	LA SAUVAGINE	71	228	07:21
SOUSTONS	PLAGE OCEANE	75	422	07:28
MESSANGES	PLAGE NORD	< 10	< 10	08:48
MESSANGES	PLAGE SUD	10	1236	09:00

Conditions : Coefficient de marée : 40 / Temps : nuageux / Basse mer : 06:04 / Vent : Sud-ouest force 2/3.



Zone d'étude pour l'identification des sources de pollution

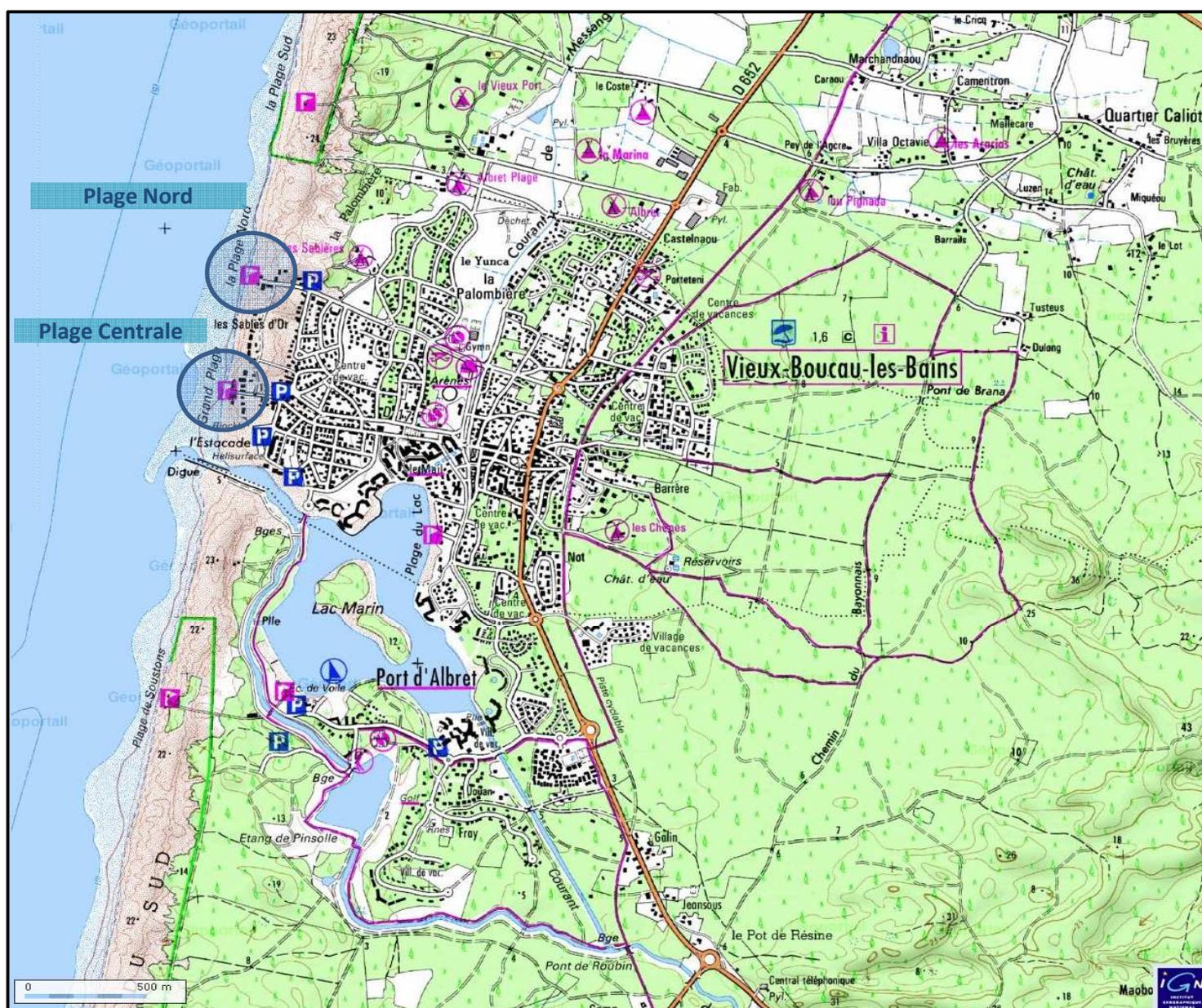
Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude est relativement typique des plages landaises. Si la plage nord dispose d'un camping municipal en arrière dune, la plage centrale propose des aménagements (commerces, restauration) à proximité en haut de dune.

Le bourg de Vieux-Boucau et une vaste zone résidentielle prête à accueillir les touristes estivaux se sont établis en arrière dune.

A noter que les sorties des courants de Messanges et Soustons se situent à quelques mètres au sud de la plage centrale.

Carte représentant la zone d'étude



Le réseau hydrographique est caractérisé par la présence du Courant de Messanges qui s'écoule du Nord au Sud à environ 1 km à l'Est du littoral. L'exutoire du Courant de Messanges a lieu en aval du lac de Vieux-Boucau où il rejoint le Courant de Soustons. L'exutoire de ces deux courants, situé à quelques mètres au sud de la plage Centrale, constitue un risque potentiel de pollution.

Le réseau hydrographique du Courant de Soustons comprend petits ruisseaux, courant, étangs, et une lagune marine. Les ruisseaux amont drainent le plateau landais ; de direction est-ouest, ils se dirigent vers l'étang de Soustons. Le plus important est le ruisseau de Magescq, qui prend naissance sur la commune d'Herm, puis draine le territoire de Magescq. Son bassin versant est de 97 km². Ce cours d'eau, qui reçoit la pollution traitée de la commune du même nom, est de qualité passable pour les matières organiques et pour les matières azotées lorsqu'il rejoint l'étang de Soustons. Sa qualité hydrobiologique est passable. C'est le seul cours d'eau de la commune qui fait l'objet d'un suivi de sa qualité.

Le ruisseau le Bouyic et son affluent le ruisseau de l'Homme, prennent naissance au sud-est de la commune de Soustons. Le bassin versant est de 19 km². Bien que de dimensions plus modestes que le Magescq, ils présentent les mêmes caractéristiques. Le ruisseau de Bouyic traverse le centre-bourg de Soustons avant de se jeter dans l'étang.

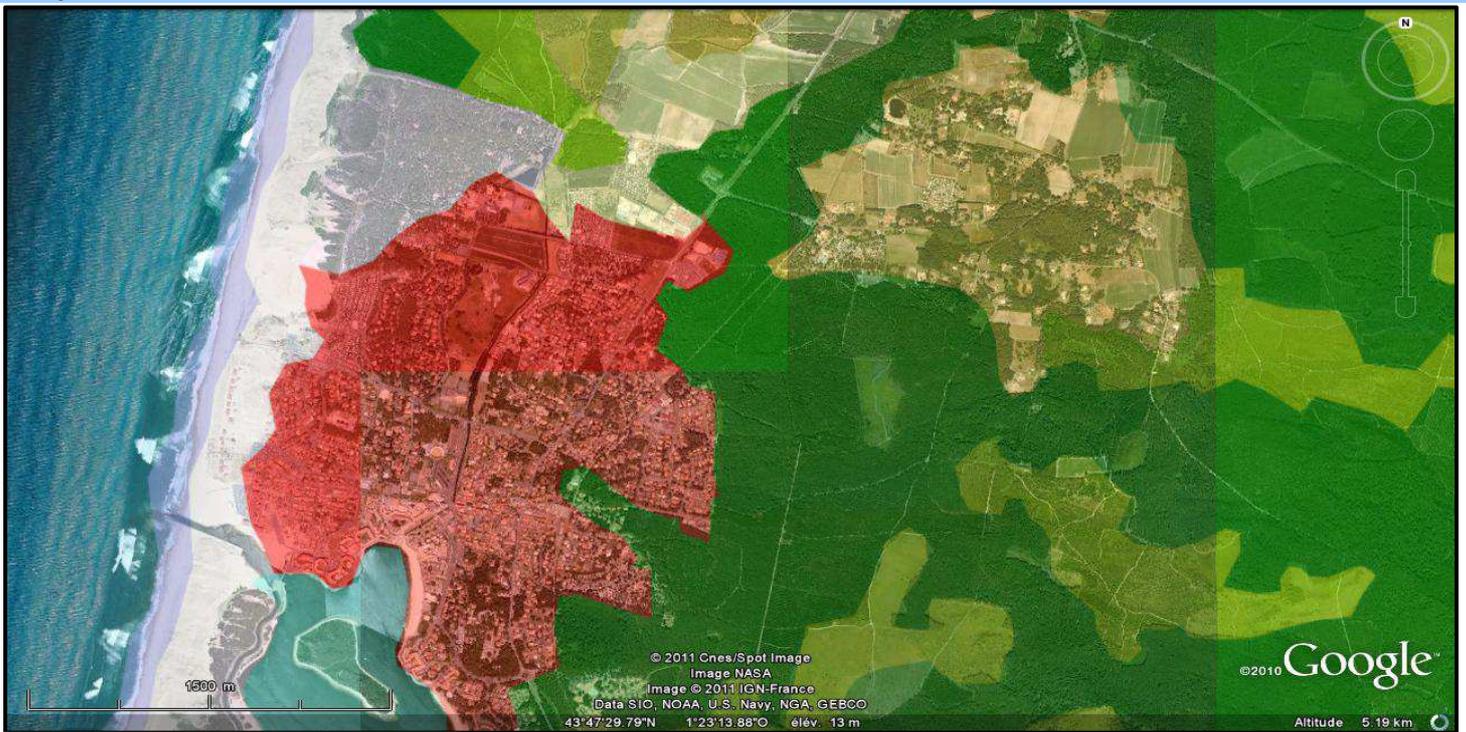
Les étangs d'arrière-dune comprennent du sud au nord les étangs Blanc, de Hardy, et de Soustons. Les étangs Blanc (75 ha sur la commune) et de Hardy (40 ha) sont situés en limite sud de la commune. Leurs eaux se déversent dans l'étang de Soustons par l'intermédiaire du ruisseau de Hardy qui serpente au pied du massif des dunes anciennes.

L'étang de Soustons collecte les eaux des bassins du Magescq, du Bouyic et de Hardy. Sa surface allongée fait penser à une formation par barrage dunaire et sa surface, comme celle de tous les autres étangs landais, diminue lentement (420 ha au XIX^{ème} siècle, 390 ha aujourd'hui). De faible superficie, il reçoit des apports d'eau importants charriant de grandes quantités de sables qui participent à son envasement croissant ; 62 % de sa superficie présente une profondeur inférieure à 1 m. Comme tous les étangs littoraux de la côte aquitaine, les trois étangs de la commune connaissent un niveau trophique avancé avec des concentrations élevées en matières azotées et phosphatées ; ils sont aussi marqués par une forte activité phytoplanctonique.

Le courant de Soustons permet l'écoulement de l'étang de Soustons vers la mer sur une longueur de 6,5 km. Cet écoulement a été modifié et maîtrisé par une succession d'ouvrages hydrauliques : barrage déversoir de Soustons, aménagements au niveau de Port d'Albret.

Enfin, en aval, le bras, exutoire de l'étang de Pinsolle présente un lit très artificialisé (enrochements sur les deux berges) aux rives entièrement colonisées par le baccharis. L'étang de Pinsolle, à l'origine plan d'eau douce situé sur l'ancien lit de l'Adour, il a été modifié par les aménagements hydrauliques de Port d'Albret. Il fonctionne comme bassin de décantation des apports du courant de Soustons et il subit des apports périodiques d'eau saumâtre. Ses berges ont été aménagées dans un parcours de golf.

La lagune marine de Port d'Albret a été créée dans les années 1970 ; elle constitue un milieu d'eau saumâtre dont le fonctionnement est marqué par un manque de renouvellement des eaux et la prolifération de végétaux aquatiques. Les milieux physiques diversifiés de la commune engendrent divers types d'habitats naturels présentant un intérêt écologique variable. Certains de ces milieux font partie des inventaires patrimoniaux tels que celui des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF). On décrira successivement : la dune littorale, la forêt dunaire, les étangs et zones humides et la forêt à l'est.



Corine Land Cover France

1 Territoires artificialisés
11 Zones urbanisées
111 Tissu urbain continu
112 Tissu urbain discontinu
12 Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication
121 Zones industrielles et commerciales
122 Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
123 Zones portuaires
124 Aéroports
13 Mines, décharges et chantiers
131 Extraction de matériaux
132 Décharges
133 Chantiers
14 Espaces verts artificialisés, non agricoles
141 Espaces verts urbains
142 Equipements sportifs et de loisirs
2 Territoires agricoles
21 Terres arables
211 Terres arables hors périmètres d'irrigation
212 Périmètres irrigués en permanence
213 Rizières
22 Cultures permanentes
221 Vignobles
222 Vergers et petits fruits
223 Oliveraies
23 Prairies
231 Prairies
24 Zones agricoles hétérogènes
241 Cultures annuelles associées aux cultures permanentes
242 Systèmes culturaux et parcellaires complexes
243 Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
244 Territoires agro-forestiers
3 Forêts et milieux semi-naturels
31 Forêts
311 Forêts de feuillus
312 Forêts de conifères
313 Forêts mélangées
32 Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée
321 Pelouses et pâturages naturels
322 Landes et broussailles
323 Végétation sclérophylle
324 Forêt et végétation arbustive en mutation
33 Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation
331 Plages, dunes et sable
332 Roches nues
333 Végétation clairsemée
334 Zones incendiées
335 Glaciers et neiges éternelles
4 Zones humides
41 Zones humides intérieures
411 Marais intérieurs
412 Tourbières
42 Zones humides maritimes
421 Marais maritimes
422 Marais salants
423 Zones intertidales
5 Surfaces en eau
51 Eaux continentales
511 Cours et voies d'eau
512 Plans d'eau
52 Eaux maritimes
521 Lagunes littorales
522 Estuaires
523 Mers et océans

En terme d'occupation des sols, on retrouve sur la carte ci-dessus :

- des zones urbanisées : commune de Vieux-Boucau.
- des zones d'équipements sportifs et de loisirs : le camping municipal au niveau de la Plage Nord.
- quelques zones agricoles hétérogènes : secteur Caliot, à 2 km au nord-est de la Plage Nord.
- des zones de terres arables hors périmètres d'irrigation, à l'Est de l'Etang de Moisan.

L'ensemble s'est installé au sein d'un réseau de forêts de conifères et de forêts dites mélangées.

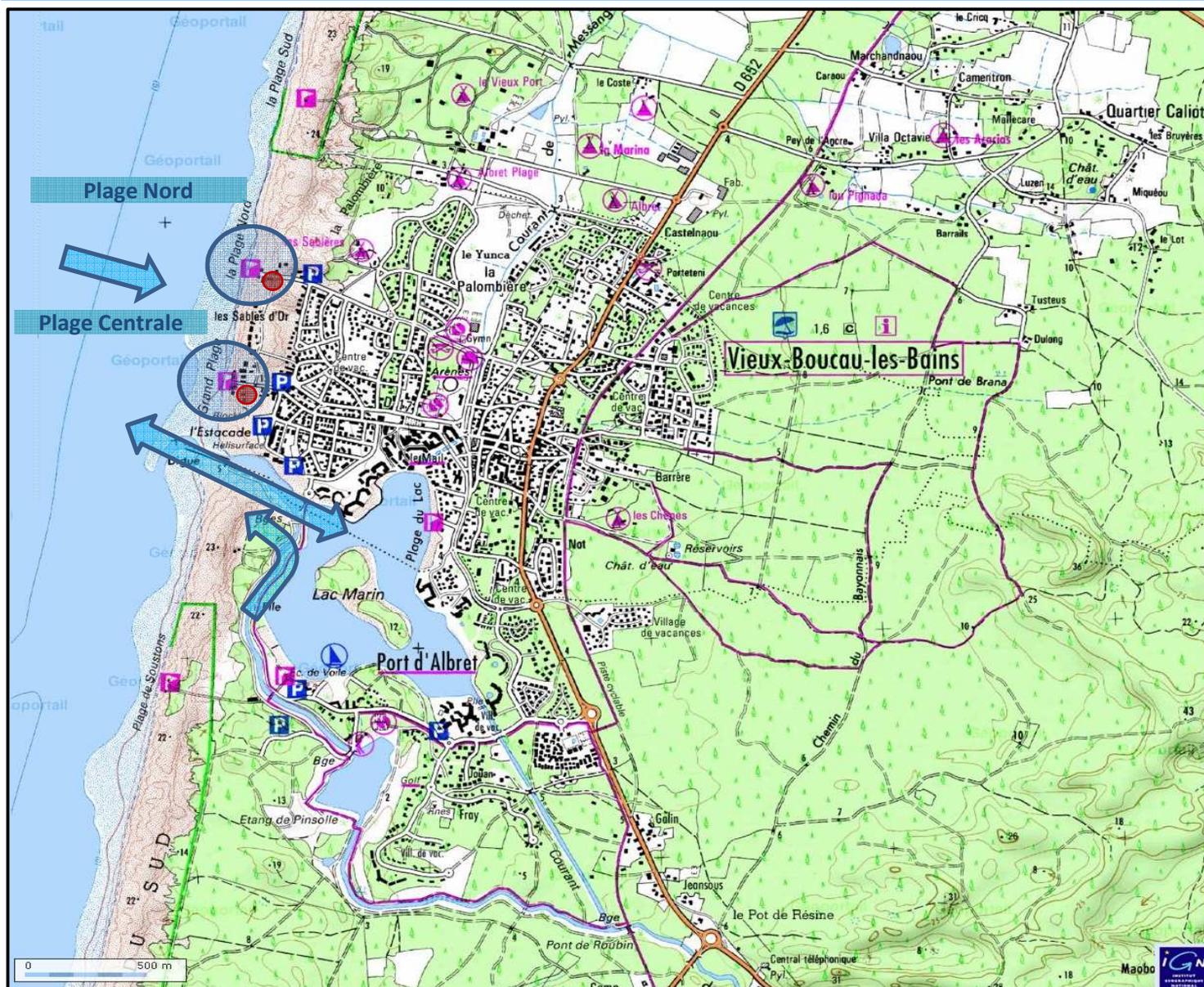
Inventaire des sources de pollution

Sources de pollution présentes sur la zone d'étude

Les pollutions susceptibles d'avoir un impact sur les zones de baignade sont essentiellement celles provenant des bassins versant des Courants de Messanges et de Soustons (Cf. Profil des Plages de la Sauvagine et de la Pergola).

Le risque de pollutions maritimes est toujours à prendre en considération.

Localisation des différentes sources de pollution



 **poste de relèvement télésurveillé**
(seuls sont représentés de manière indicative les PR à proximité : cf. carte ci-après)

 **pollution maritime ou venant des lacs de Soustons et Vieux-Boucau**

Les eaux usées domestiques

La structure administrative compétente, en matière d'assainissement est le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Marensin (S.I.E.A.M) qui dessert en eau et en assainissement les communes d' AZUR, MESSANGES, SOUSTONS et VIEUX BOUCAU, soit 15 000 habitants hors saison estivale et 100 000 habitants pendant la saison estivale.

Les eaux usées sont collectées et envoyées vers la station du syndicat, route de Seignosse. Long de 125 Kms, le réseau permet de transporter 1 million de m3 d'eaux usées auquel s'ajoute environ 1 million de m3 d'eaux parasites (drainage des nappes, branchement non conformes etc...). Les eaux usées sont traitées avant d'être infiltrées. Il n'y a pas de rejet direct au milieu naturel.

Dans les prochaines années l'effort mené pour détecter les mauvais branchements sera intensifié.

Les points bas du réseau sont équipés de postes de refoulement, plus de 60 postes, dont 14 sur la commune de Vieux-Boucau et 22 celle de Soustons.

Ci-dessous, la liste des postes de refoulement sur les deux communes, ils sont équipés de télésurveillance et téléalarme. Une astreinte est maintenue toute l'année.

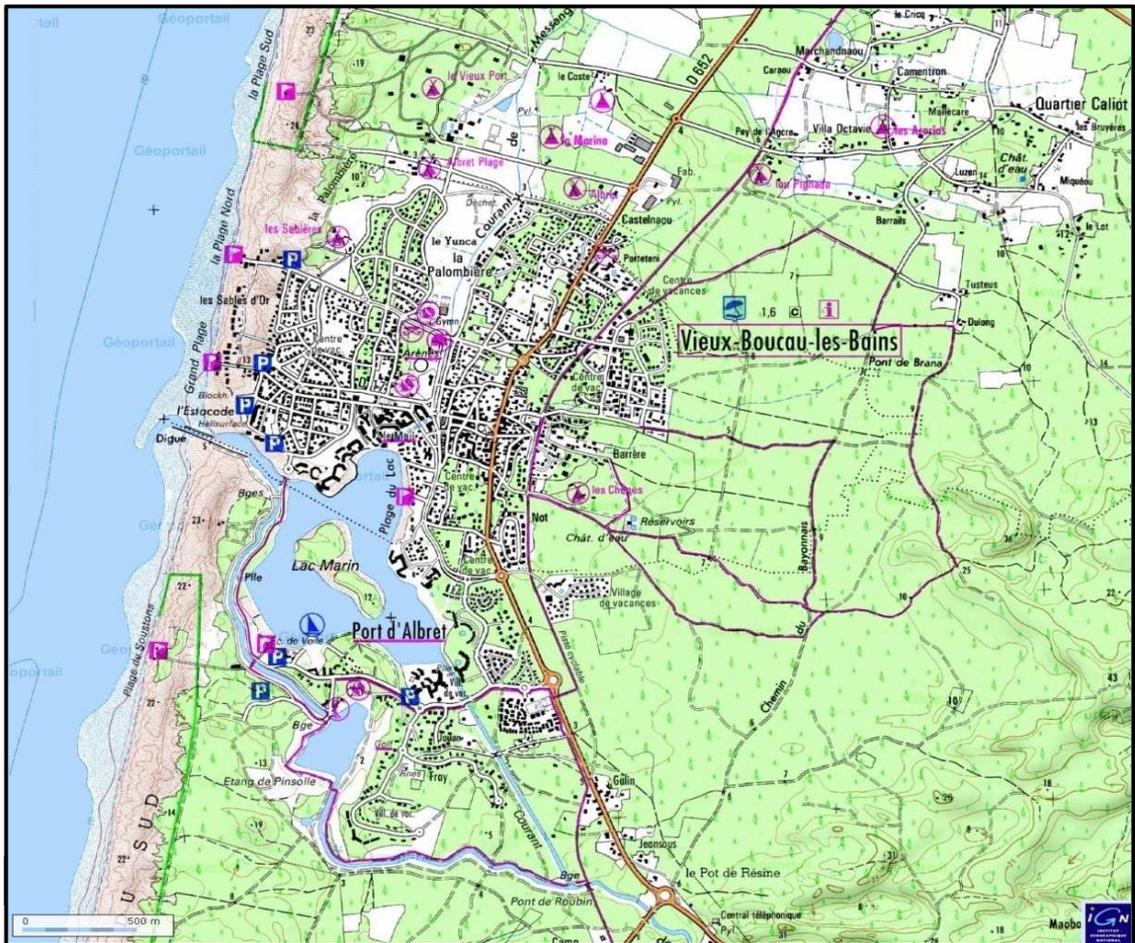
Vieux-Boucau		
PR	BIRE PLECCQ (P1)	Promenade de Bire Pleccq
PR	PLAGE NORD	
PR	PLAGE CENTRALE	
PR	LA GARENNE	Avenue des Dunes
PR	MARENSIN (BVD)	Avenue du Marensin
PR	GENDARMERIE	Rue des Écoles
PR	LE MAIL	Mail André Rigal
PR	LA FÔRET	Rue Jacques Prévert
PR	LES JARDINS	Avenue de Moïsan
PR	LE JUNKA	Avenue de Junka
PR	MAISON DES CLUBS	Avenue de la Liberté
PR	BLEUËTS	Impasse des Bleuëts
PR	PORTETENI	Route des Lacs
PR	LES JARDINS	Avenue de Moïsan

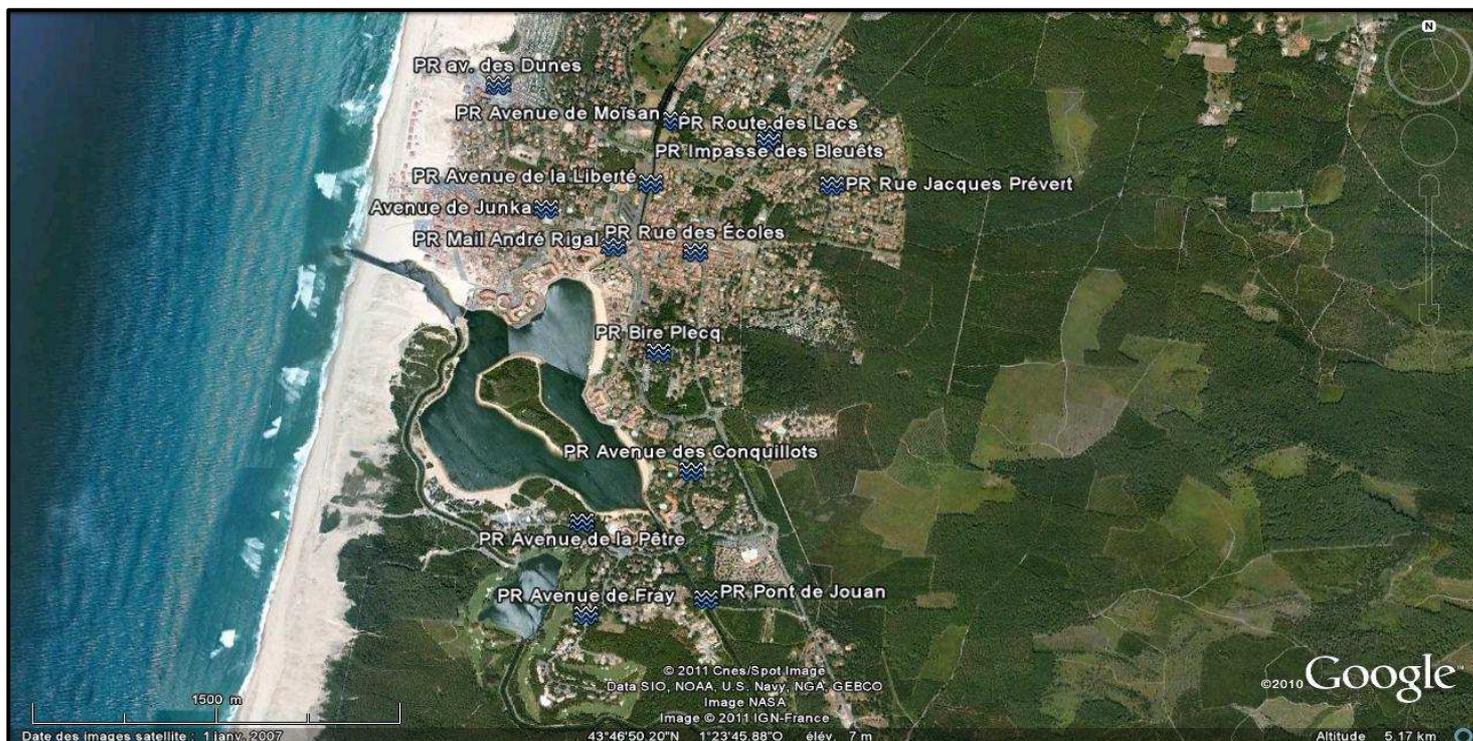


➔ Rejet dans une entité hydrographique

● STEP

● assainissement non collectif





poste de refoulement

Assainissement non-collectif

Le service est exploité en régie par le syndicat (SIEAM). Il comprend les prestations de contrôle (conception et exécution), de diagnostic et d'entretien, les autres opérations (vidange, réhabilitation, réalisation) n'étant pas directement réalisées par le syndicat.

Sur l'ensemble du syndicat, le parc d'installations d'assainissements non collectif est estimé à 1000 installations.

Le taux de conformité des dispositifs d'ANC était de 46,4% en 2009.

La délimitation des zones d'assainissement collectif et zones non collectif (zonage d'assainissement) a été approuvée par délibération du 22/03/2002.

Les eaux pluviales

Il n'existe pas concrètement de réseaux d'eaux pluviales sur la zone d'étude. Les eaux de pluie s'infiltrent naturellement dans le sol sableux.

Les activités agricoles

Il n'y a pas d'activité agricole sur la zone d'étude.

Les activités industrielles

Il n'y a pas d'activité industrielles sur la zone d'étude.

Autres sources de pollutions diffuses spécifiques

Connaissance des conditions d'accès des animaux aux plages

Les animaux sont interdits.

Connaissance des rejets en provenance des ports de plaisance ou de pêche ou des zones de mouillage

Il n' y a aucun rejet en provenance de ports de plaisance sur la zone d'étude.

Connaissance des rejets en provenance des activités de loisir

Les activités de loisirs et d'accueil sur les plages ou à proximité sont une source de contamination. L'afflux des touristes estivaux engendre des rejets importants, notamment au niveau des zones d'hébergements (campings, aires de camping-cars, ports de plaisance...).

La commune de Vieux-Boucau dispose d'un Camping Municipal Les Sablères en arrière de la dune de la Plage Nord.

Risques majeurs

D'après le dossier départemental des risques majeurs de 2005, la commune de Vieux-Boucau est soumise aux risques suivants :

Ff = les feux de forêts

RL = risques littoraux,

Diagnostic

Classement des sources de pollution identifiées dans l'inventaire

Pollutions à court terme

Elles nécessitent la mise en place de mesures de gestion préventive.

Aucune pollution avérée à court terme n'est recensée sur la zone d'étude. Les sources de pollution potentielle sont les suivantes :

- Pollution liée aux baigneurs,
- Pollution éventuelle liée à la présence ou la noyade d'animaux.
- Pollution liée aux apports du bassin versant,
- Pollution liée à un incident sur le réseau d'assainissement,
- Pollutions maritimes.

Pollutions chroniques

Elles doivent faire l'objet d'un plan d'action pour les supprimer à l'horizon 2015.

A ce jour, aucune pollution chronique n'a été mise en évidence.

Hierarchisation des sources de pollution

selon leur impact sur la qualité de l'eau de baignade

Pollution liée aux baigneurs,
Pollution éventuelle liée à la présence ou la noyade d'animaux.
Pollution liée aux apports du bassin versant,
Pollution liée à un incident sur le réseau d'assainissement,
Pollutions maritimes.

Les risques accidentels de pollution sur la zone d'étude

Il s'agit d'échouages de déchets, de bateaux, d'animaux ou d'un dégazage en mer.

Sources identifiées de pollution hiérarchisées	Organismes ou collectivités responsables de ces pollutions	Facteurs de déclenchement des rejets et/ou de dégradation de la qualité des eaux
Pollution liée aux apports du bassin versant	Privé / commune	Contexte météorologique (temps pluvieux après temps sec notamment, vent de sud-est...) Rejets sauvages
Pollution liée à un incident sur le réseau d'assainissement	Privé / commune	Contexte météorologique (temps pluvieux après temps sec notamment...) Dysfonctionnement
Baigneurs	Baigneurs	Fréquentation Contexte météorologique
Noyade d'animaux	Aucun Eventuellement : chasseurs lors de battues, animaux domestiques de résidents.	Aucun Eventuellement une battue.
Pollution maritime	Privé	Acte de malveillance

Mesures de gestion préventive des pollutions à court terme

Indicateur de qualité

Une pollution à court terme, définie comme une contamination microbiologique affectant la qualité de l'eau de la baignade pendant moins de 72 heures et dont les causes sont aisément identifiables, peut être identifiée par un dépassement de l'une des valeurs seuils proposées par l'AFSSET sur les indicateurs *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux suivant :

660 UFC / 100mL (entérocoques intestinaux) et 1 800 UFC / 100mL (*Escherichia coli*) pour les eaux douces

370 UFC / 100mL (entérocoques intestinaux) et 1 000 UFC / 100mL (*Escherichia coli*) pour les eaux de mer

La personne responsable de l'eau de baignade doit définir des mesures de gestion et mettre en place, dans le cadre de son programme d'autosurveillance, le suivi d'indicateurs. Le choix de ces indicateurs et de leurs seuils d'alerte est déterminant puisque c'est sur la base de leur dépassement que seront déclenchées les mesures de gestion du risque sanitaire (interdiction de la baignade par exemple).

Choix des indicateurs à surveiller

Plusieurs indicateurs peuvent être suivis. Tous n'ont pas de relation directe avec la qualité de l'eau de baignade.

Indicateurs microbiologiques : les paramètres *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux sont choisis comme indicateurs microbiologiques. Ils sont les témoins directs d'une contamination d'origine fécale. Ils sont suivis dans le cadre du programme d'autocontrôle et du contrôle sanitaire.

Pluviométrie : De fortes pluies peuvent être un indicateur de vigilance, si une corrélation est avérée avec la qualité sanitaire de l'eau de baignade.

Température : De fortes températures de l'air et de l'eau peuvent être un indicateur de vigilance, si une corrélation est avérée avec la qualité sanitaire de l'eau de baignade.

Fréquentation : La fréquentation peut être un indicateur de qualité, si une corrélation est avérée avec la qualité sanitaire de l'eau de baignade.

Détermination et argumentation des seuils d'alerte

D'après les données actuelles, aucun indicateur classique, hormis la microbiologie, n'a mis en évidence une corrélation analytique avec la qualité des eaux de baignade.

Ainsi, seuls les indicateurs microbiologiques seront retenus en retenant comme seuils ceux émis par l'avis de l'AFSSET.

Rq : pour la saison 2010, en concertation avec le laboratoire en charge des prélèvements et des analyses, les seuils en entérocoques intestinaux ont été relevés à 2000 UFC/100mL.

Courbe de corrélation

A ce jour aucune corrélation n'a clairement été démontrée entre un indicateur et la qualité microbiologique. La détermination d'un seuil n'est donc pas pour l'instant envisageable.

De plus, une relation entre les deux plages a été notée lors d'un épisode de pollution, ce qui confirme l'intégration de ces deux plages au sein d'un même profil.

Tableau bilan des indicateurs

Source identifiée de pollution	Indicateur	Corrélation avec les données de qualité d'eau	Corrélation avec les interdictions de baignade	Seuils d'alerte
Pollutions via le bassin versant	Indicateurs microbiologiques	Les indicateurs microbiologiques sont utilisés pour le contrôle sanitaire.	Ces paramètres microbiologiques fixent les conditions d'interdiction.	Entérocoques intestinaux 660 UFC / 100mL Escherichia coli 1 800 UFC / 100mL
	Pluviométrie	Aucune corrélation démontrée	Aucune corrélation démontrée	à déterminer
Incident technique sur le réseau d'assainissement	Visuel Télésurveillance + indicateur qualité (si analyse)	Oui	Oui	Déversement dans le lac ou dans un exutoire + seuils AFSSET (si analyse de contrôle)
Baigneurs, présence d'animaux	Visuel Indicateurs microbiologiques	Les indicateurs microbiologiques sont utilisés également pour le contrôle sanitaire.	Ces paramètres microbiologiques fixent les conditions d'interdiction.	Entérocoques intestinaux 660 UFC / 100mL Escherichia coli 1 800 UFC / 100mL
Echouage d'animaux, de déchets	Visuel + Indicateurs microbiologiques (si analyse)	Les indicateurs microbiologiques sont utilisés pour le contrôle sanitaire.	Ces paramètres microbiologiques fixent les conditions d'interdiction.	Entérocoques intestinaux 660 UFC / 100mL Escherichia coli 1 800 UFC / 100mL
Dégazage, marée noire...	Visuel	Non (pollution aux hydrocarbures)	Oui	-

Préparation de la saison

Dans le but de préparer au mieux la gestion des eaux de baignade de la saison estivale, il est préconisé de mettre en place :

* Une vérification de l'état de fonctionnement de tout le matériel et équipements présents sur la plage (drapeaux, panneaux, équipements sanitaires,...)

* Une réunion dite d'avant saison ayant pour but de :

o regrouper tous les intervenants de la gestion des eaux de baignade pour rappeler à chacun son rôle et la personne à contacter en cas de problème,

o diffuser aux intervenants le message à communiquer en cas de fermeture de la plage,

o organiser la formation des sauveteurs côtiers.

* Une formation des sauveteurs côtiers concernant :

o la reconnaissance des types de méduses potentiellement présents sur la plage,

o le recensement des méduses présentes sur la plage durant la saison estivale,

o les gestes à effectuer et la prise en charge des personnes s'étant fait piquer par des méduses,

o l'information des baigneurs lors d'épisodes de pollution des eaux de la zone de baignade,

o la récupération des remarques des baigneurs dans le carnet sanitaire (facilité d'accès pour les baigneurs et communication),

o le relevé quotidien de la fréquentation de la zone de baignade,

o l'alerte auprès du responsable eaux de baignade en cas de problème exceptionnel.

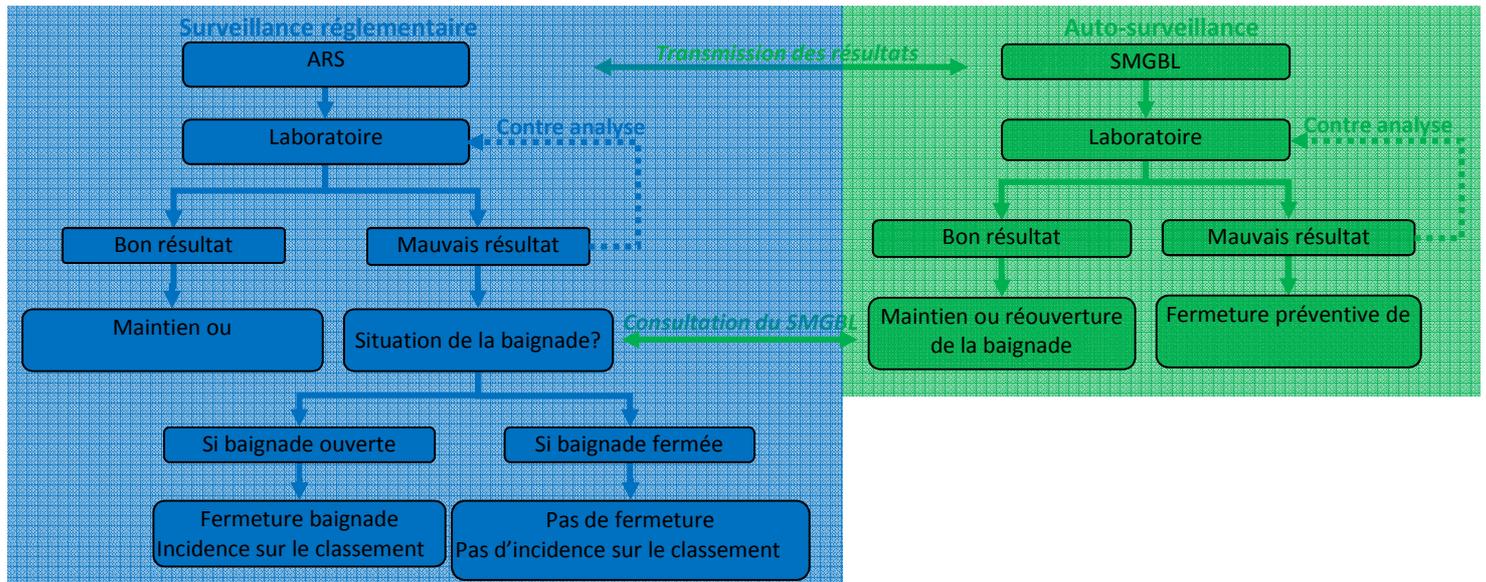
Mesures de gestion du risque sanitaire

Procédure contrôle sanitaire / autocontrôle

Le programme d'autocontrôle suit une procédure élaborée en collaboration entre la Commune, le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises et le laboratoire en charge des prélèvements et analyses.

Ce programme est établi en collaboration avec l'ARS, en charge du contrôle sanitaire, permettant ainsi de réaliser les deux campagnes de manières efficace et coordonnée.

Au quotidien, il existe un lien direct entre les deux campagnes de prélèvements du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de sorte que les mesures de gestion s'appuient sur l'ensemble des résultats.



Amélioration de la procédure d'autocontrôle

Les prélèvements de l'autocontrôle et du contrôle sanitaire étaient parfois effectués les mêmes jours. Depuis la saison 2011, afin d'étendre le nombre de jours de suivi, aucun prélèvement n'est réalisé en même temps.

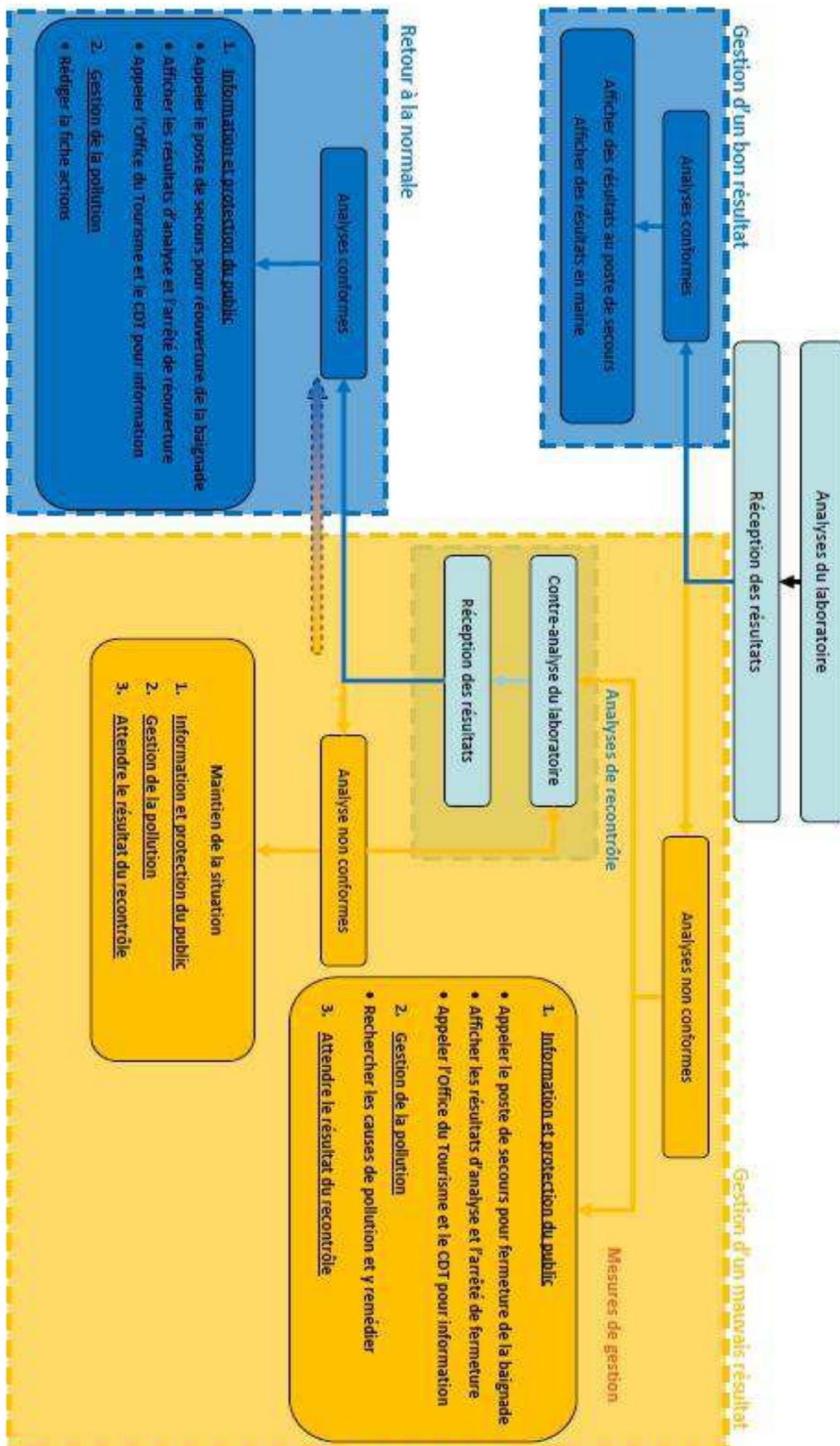
La fréquence de prélèvements retenue lors des années antérieures sera préservée, à savoir : 1 / semaine.

Procédure de gestion des résultats d'analyse (contrôle sanitaire et autocontrôle)

Lors d'un dépassement de seuils, AFSSET (autocontrôle) ou valeur impérative (contrôle sanitaire), le laboratoire déclenche automatiquement un contre-analyse.

Pendant ce temps, la Personne Responsable des Eaux de Baignade prend les mesures de gestion adéquates (protection des baigneurs, communication, recherche des causes...) telles que présentées ci-dessous.

Cette procédure est intégrée au "Guide du suivi Sanitaire" élaboré chaque année.

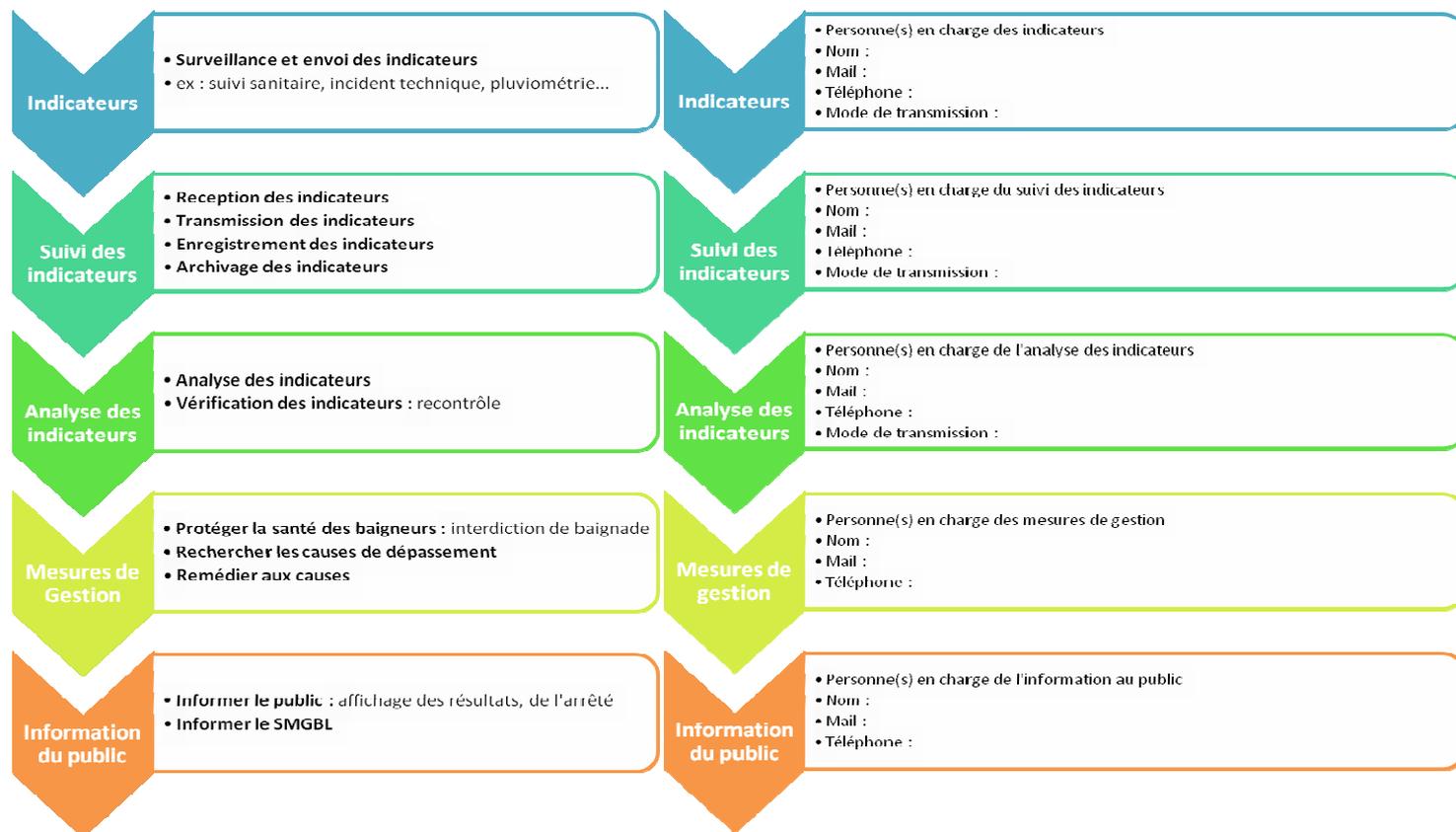


Mesures de gestion relative au suivi des indicateurs

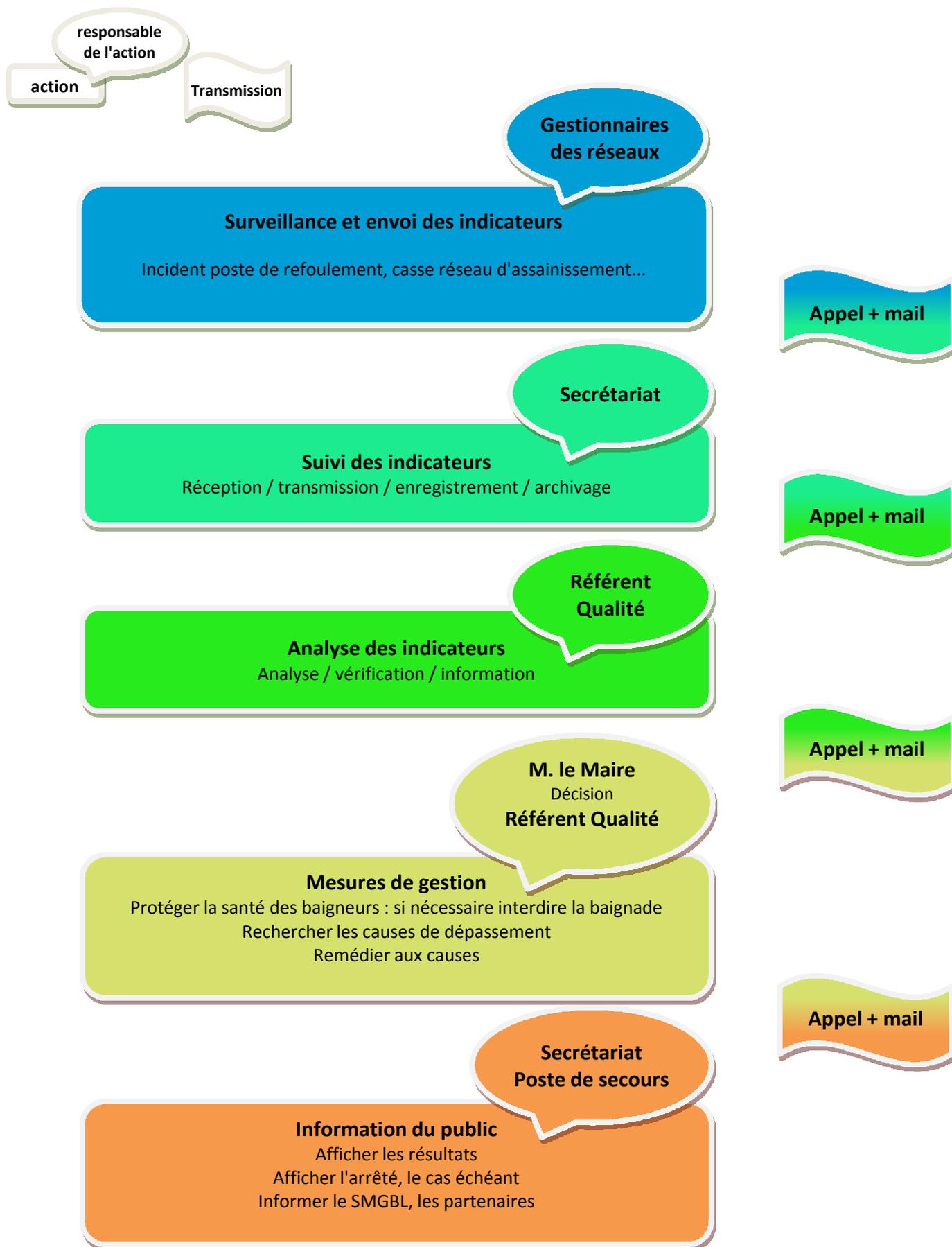
La procédure ci-dessous présente de manière générale le dispositif de mesures de gestion à mettre en place. Elle est transposable à l'ensemble des indicateurs de qualité. Cette procédure est intégrée au "Guide du suivi sanitaire".

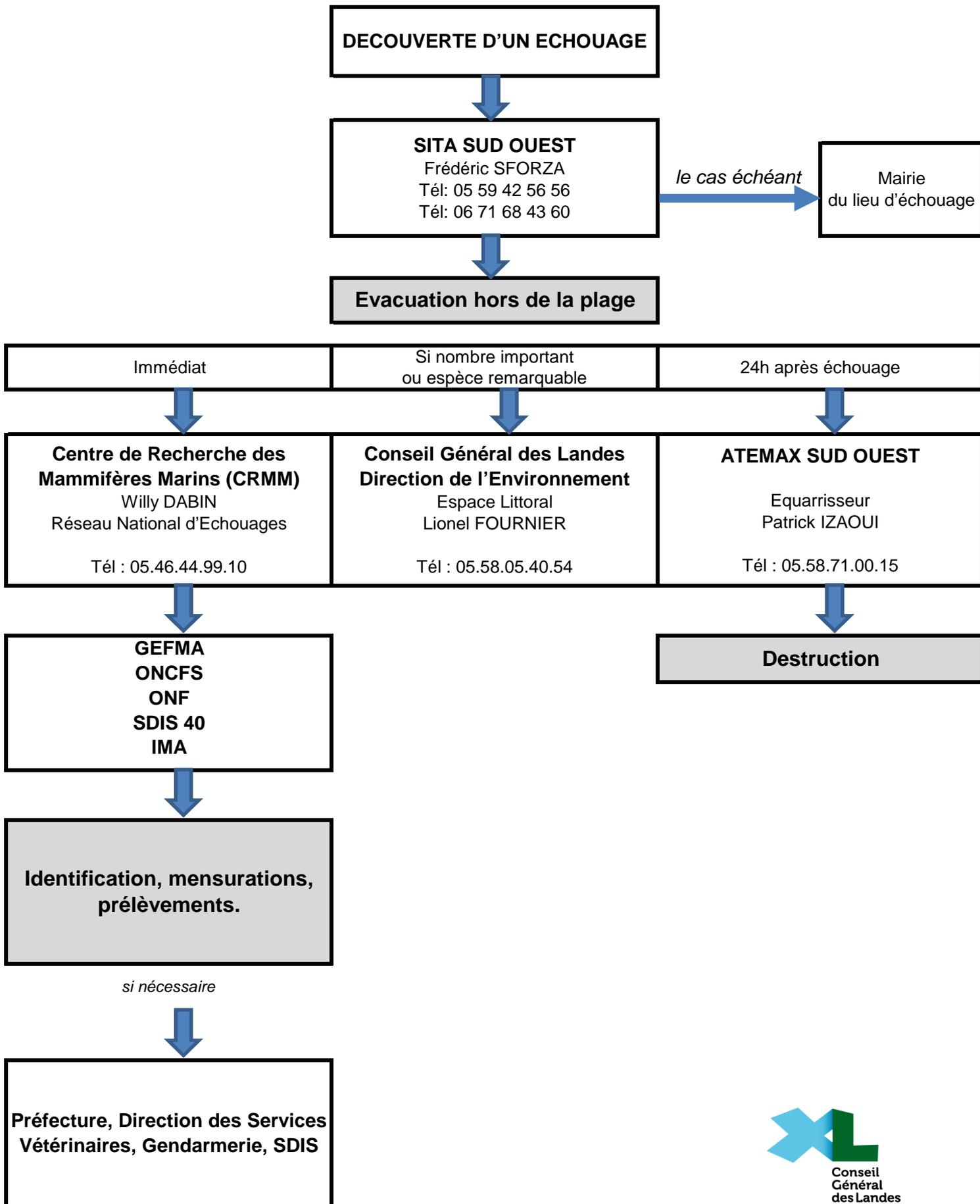
ACTION

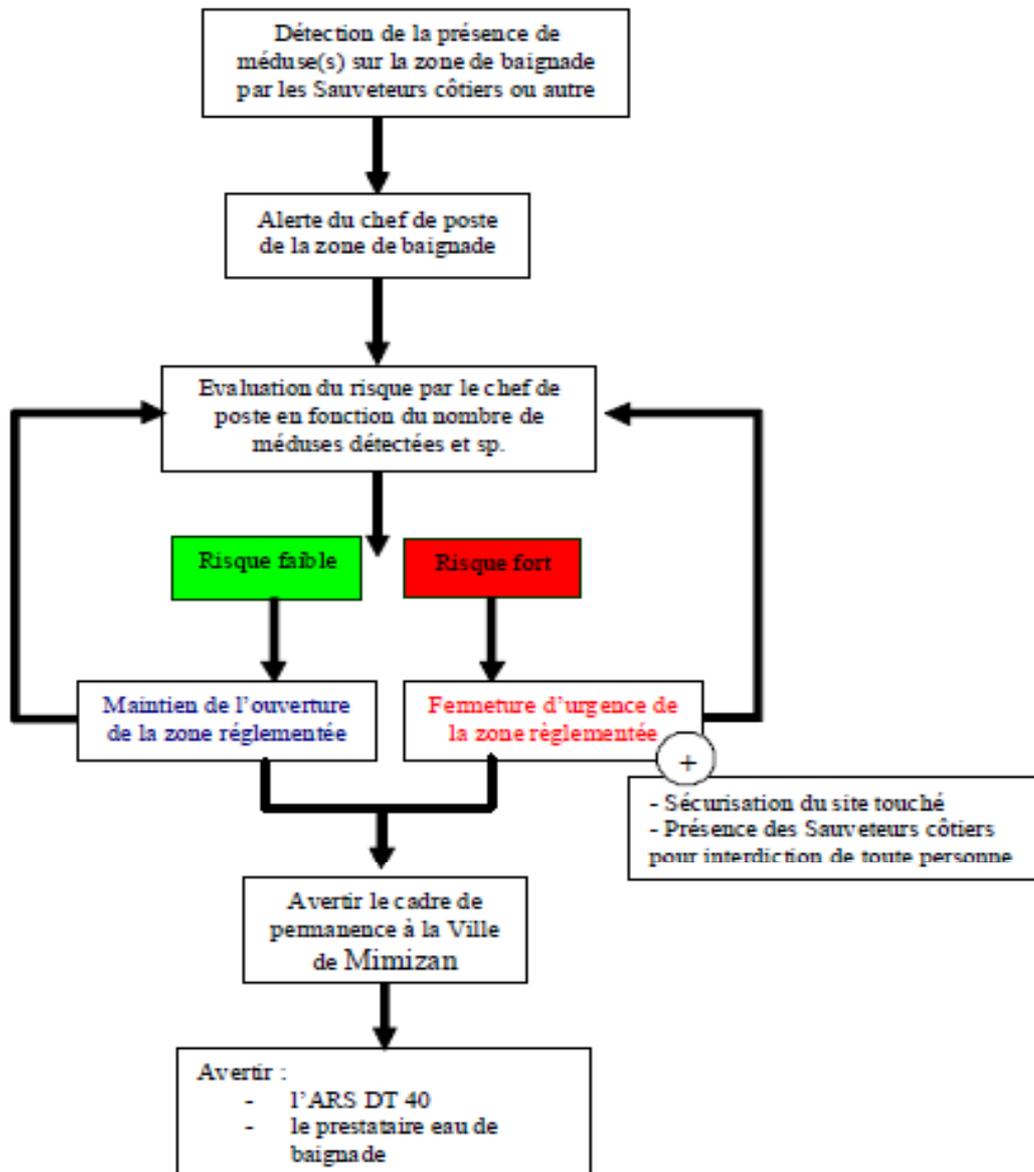
TRANSMISSION



La procédure générale de suivi des indicateurs est adaptée ci-dessous au suivi des incidents techniques. Elle permet de définir les actions à mettre en œuvre lors de la survenue d'un incident, par exemple sur le réseau d'assainissement.







D'après le profil de baignade des plages Notre-Dame et Centrale (Rivages ProTech 2011)

Dispositif Physatox

Avec la participation du SMGBL et en collaboration avec les communes concernées, le Centre antipoison et de toxicovigilance, le CHU Bordeaux et la Cellule de l'InVS en région (Cire) Aquitaine ont mis en place, depuis la saison 2011, un dispositif Physatox de suivi des envenimements par physalies.

En 2012, dans les Landes, 6 communes ont été choisies pour participer à ce dispositif : Biscarrosse, Capbreton, Messanges, Mimizan, Ondres et Seignosse.

La procédure de gestion des pollutions maritimes (Polmar) est pilotée par la Préfecture. Le suivi visuel et le cas échéant l'alerte, sont effectués au quotidien, pendant la saison, par le personnel de surveillance et les services techniques.

Les plans POLMAR (POLLution MARitime) constituent des plans d'intervention spécialisés, applicables en cas de pollution marine accidentelle majeure par hydrocarbures ou tout autre produit. Ils permettent la mobilisation et la coordination de moyens de lutte de l'Etat préalablement identifiés.

Il existe traditionnellement deux types d'intervention :

- le dispositif POLMAR-MER est confié localement aux préfets maritimes. Les moyens mis à leur disposition à travers l'organisation dite "Action de l'Etat en mer" relèvent de plusieurs ministères, notamment du ministère de la défense - Marine nationale -.

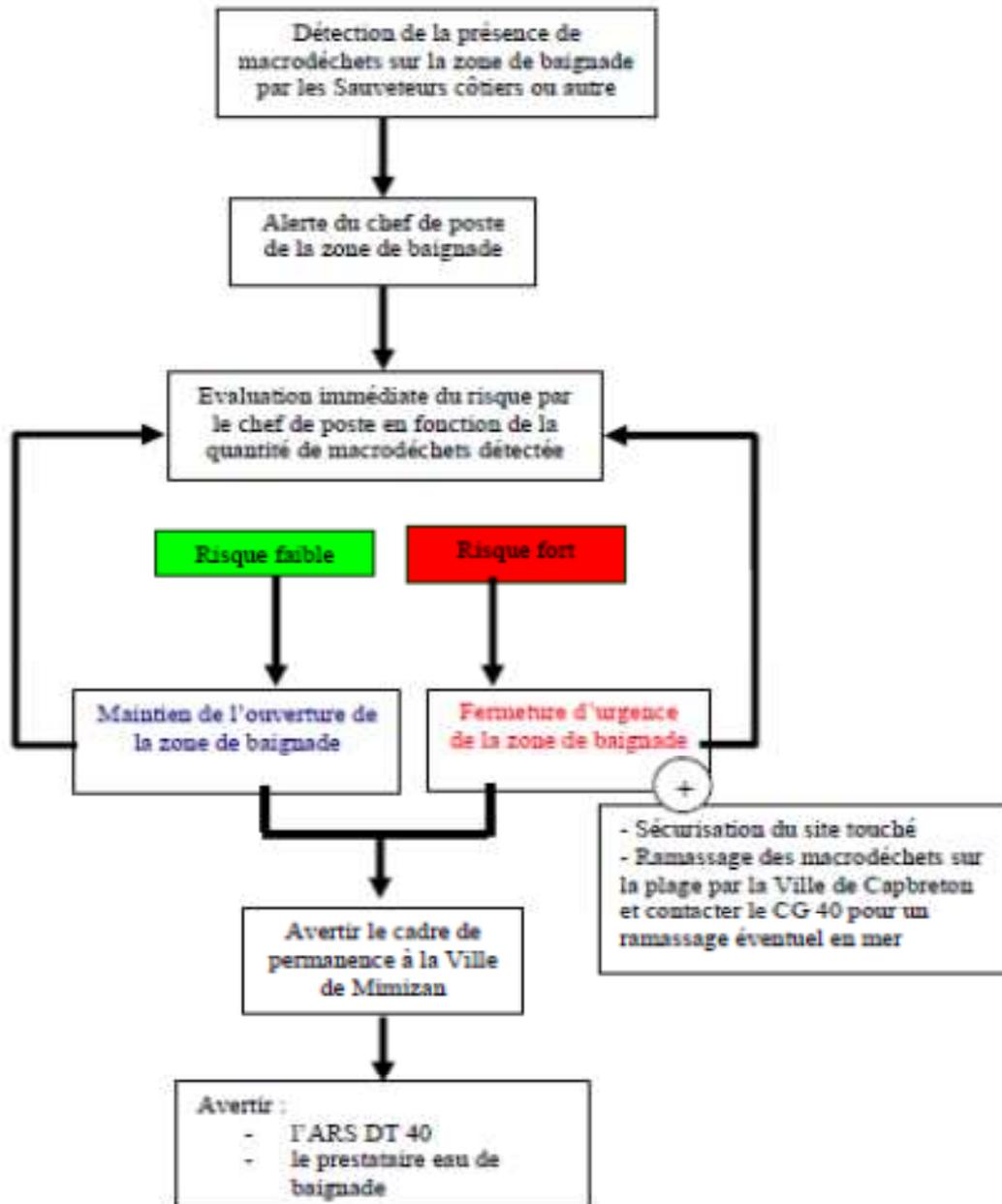
- le dispositif POLMAR-TERRE, applicable sur la frange côtière, est confié localement aux préfets de départements ; il existe un plan Polmar-terre par département. Les moyens matériels mis à la disposition des préfets relèvent principalement du ministère des transports, chargé de la mer.

Depuis la catastrophe de l'Erika, un des objectifs poursuivis a été d'améliorer la coordination entre ces deux composantes. Ainsi, les instructions du Premier ministre ont confié au préfet de la zone de défense la coordination en temps de crise de l'ensemble du dispositif, c'est-à-dire le suivi de l'action terrestre comme de l'action maritime.

Mesure de gestion des macrodéchets

Avant la saison estivale, les plages sont soumises à un nettoyage massif répondant aux apports réguliers.

Les plages sont nettoyées en période estivale (ramassage des poubelles, nettoyage de la plage...). Cette gestion des déchets permet de diminuer la présence des macrodéchets sur les plages.



D'après le profil de baignade des Plages Notre-Dame et Centrale (Rivages ProTech 2011)

Personne chargée de la surveillance des indicateurs	Indicateur	Seuil / Valeur	Modalités de suivi des indicateurs et de la qualité de l'eau	Mesures de gestion	Modalités de levée d'alerte
Référent Qualité	Microbiologiques	AFSSET	Programme d'autocontrôle Contrôle sanitaire	Recontrôle Interdiction éventuelle de la baignade	Retour à la normale des indicateurs microbiologiques
Déléataire / Services techniques	Incident technique à proximité des zones de baignade	Déversement à proximité de la zone de baignade + seuils AFSSET (si analyse de contrôle)	Visite, télésurveillance et téléalarme	Intervention + impact sanitaire (autocontrôle)	Fin de l'incident et de l'impact sanitaire éventuel.
Service technique et du poste de secours	Pollution maritime	visuel	Au quotidien lors de visites techniques ou pendant la surveillance	POLMAR	Retour à la normale des indicateurs
Service technique et du poste de secours	Présence d'animaux morts	Présence + seuils AFSSET (si analyse de contrôle)	Au quotidien lors de visites techniques ou pendant la surveillance	Evacuation de l'animal Analyse de contrôle Limitation de la baignade éventuelle	Animal évacué et fin de l'impact sanitaire éventuel.

Pollutions à court terme et révision des indicateurs

Lorsqu'une valeur anormalement élevée (supérieure à l'un des seuils proposés par l'AFSSET) est mesurée pour un paramètre microbiologique, notamment dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, sans que les indicateurs de l'autosurveillance ne le prévoient, la personne responsable de l'eau de baignade devra en identifier la cause et, le cas échéant, réviser le profil et le choix des indicateurs retenus.

Aucune révision n'a eu lieu depuis l'élaboration initiale du profil de baignade en février 2011.

Mesures de gestion préventive des autres sources de pollution

Aucune mesure de gestion préventive des autres sources de pollution n'a été mise en place.

Plan d'action

Le plan d'action définit les mesures à mettre en œuvre pour supprimer ou réduire les causes de pollution (pollutions à court terme, pollutions par des cyanobactéries, des macroalgues, du phytoplancton ou des déchets ou pollution entraînant une interdiction ou une décision de fermeture du site de baignade durant toute une saison balnéaire au moins).

Il n'existe aucun plan d'action

Document de synthèse : Plage Nord, commune de Vieux-Boucau.

Date d'élaboration du profil de baignade : 01/09/2010

Date de mise à jour

14/03/2013

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Plage Nord

Commune : Vieux-Boucau

Département : Landes

Région : Aquitaine

Responsable de l'eau de baignade : M.FROUSTEY

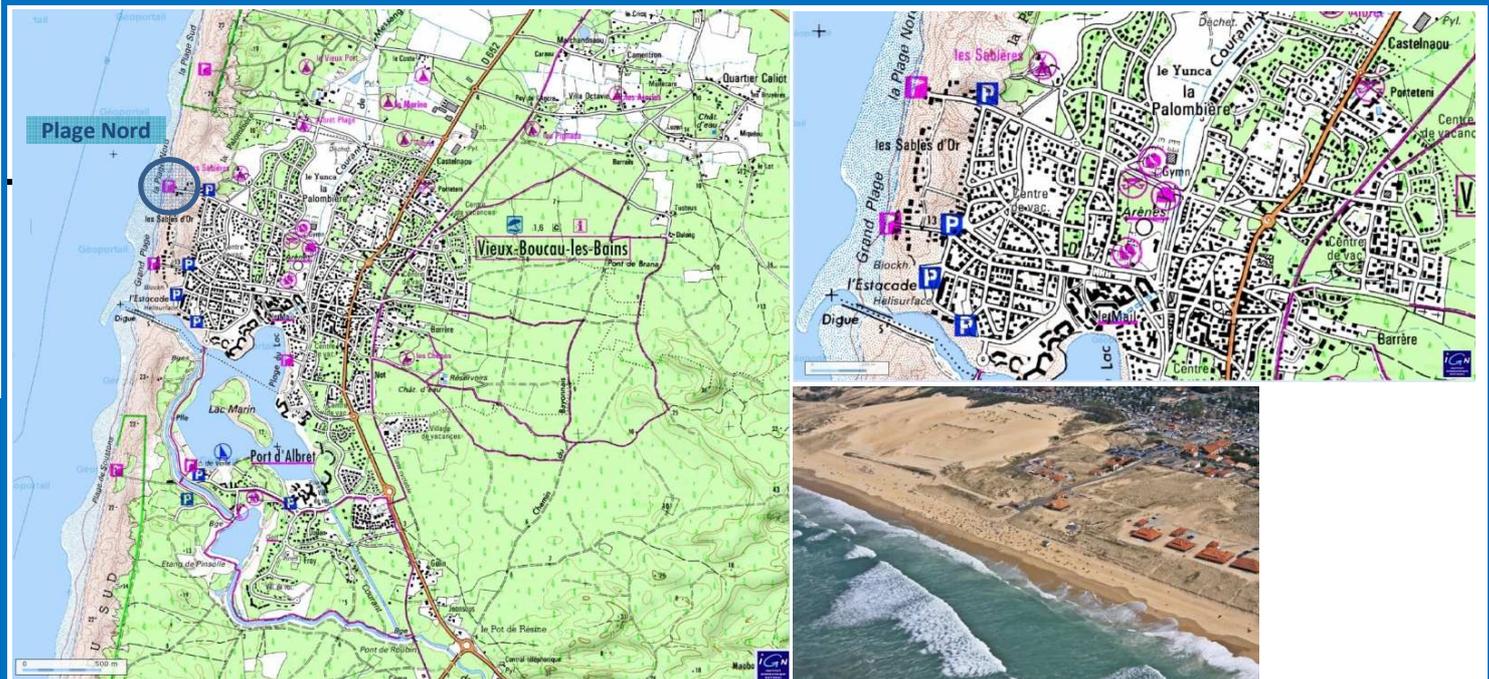
Période d'ouverture : mi-juin à septembre

Heures de surveillance : 11h - 19h

Fréquentation moyenne journalière :



Présentation de la zone d'étude



Classement de la qualité de l'eau de baignade

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Classement	A	A	A	A	A	A	A

A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Sources de pollution potentielles	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures de suivi	Mesures de gestion préventive	Mesures de réduction des pollutions
Aucune						

Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
Aucune			

Document de synthèse : Plage Centrale, commune de Vieux-Boucau

Date d'élaboration du profil de baignade : 01/09/2010

Date de mise à jour

14/03/2013

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Plage Centrale

Commune : Vieux-Boucau

Département : Landes

Région : Aquitaine

Responsable de l'eau de baignade : M.FROUSTEY

Période d'ouverture : mi-mai à septembre

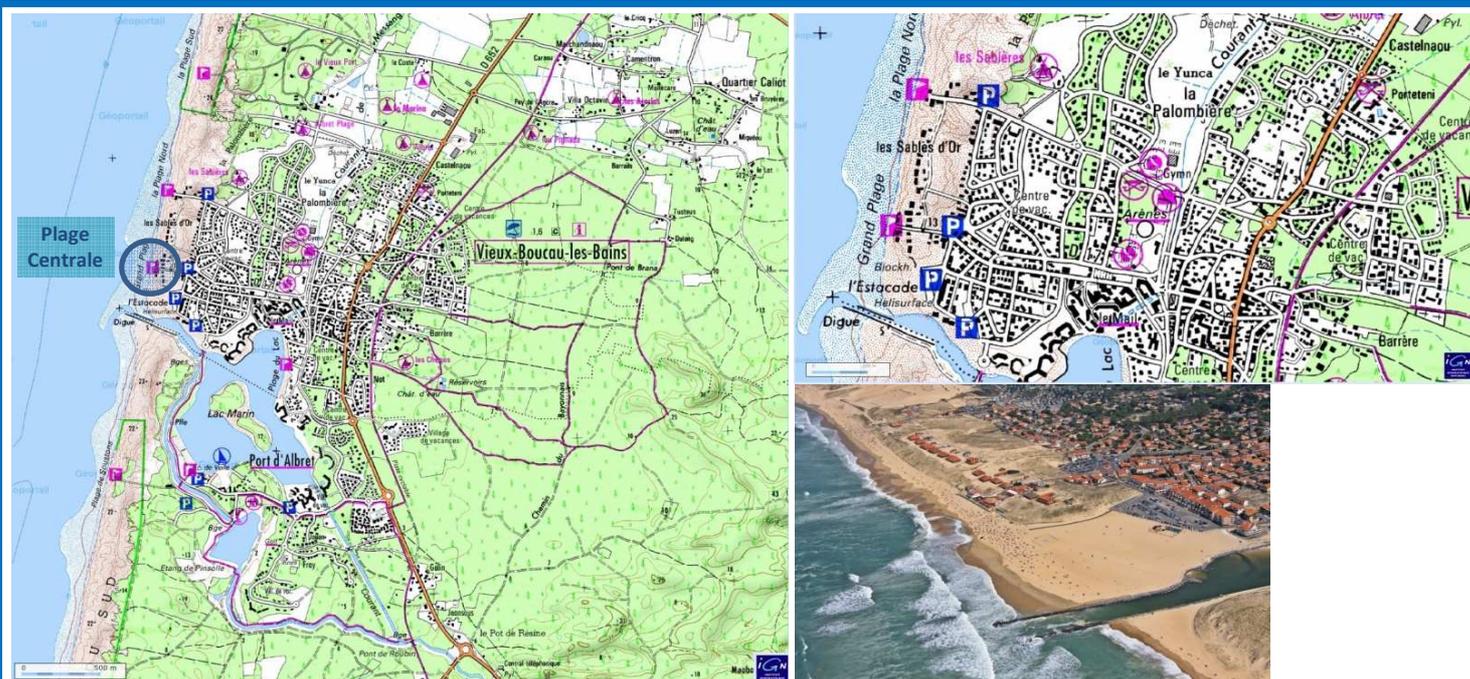
Heures de surveillance : 11h - 19h

Fréquentation moyenne journalière :



Les zones de surf, de bain, le banc de sable et les courants de baigne sont placés arbitrairement sur ce schéma.

Présentation de la zone d'étude



Classement de la qualité de l'eau de baignade

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Classement	A	A	A	A	A	A	A

A : Eau de bonne qualité - B : Eau de qualité moyenne - C : Eau pouvant être momentanément polluée - D : Eau de mauvaise qualité

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Sources de pollution potentielles	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures de suivi	Mesures de gestion préventive	Mesures de réduction des pollutions
Aucun						

Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade
Aucune			